3 1761 07550037 1

268763
?

60

RÉFLEXIONS
SUR L'ÉTAT AGRICOLE
ET COMMERCIAL
DES PROVINCES CENTRALES
DE LA FRANCE.

RÉFLEXIONS
SUR L'ÉTAT AGRICOLE
ET COMMERCIAL
DES PROVINCES CENTRALES
DE LA FRANCE.

PAR M. LE VICOMTE D'HARCOURT.

PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE C. J. TROUVÉ
RUE NEUVE-SAINT-AUGUSTIN, N° 17.

1822.

LIBRARY
AUG 15 1967
UNIVERSITY OF TORONTO

S
463
H3

AVANT-PROPOS.

Un seul but aujourd'hui fait pardonner d'être auteur, c'est celui d'être utile. On me reprochera peut-être de ne pas être homme d'État, et de raisonner sur des matières qui ne me sont pas familières; mais je ne prétends pas décider les importantes questions que je traite. Je crois seulement que les notions que je mets en avant, sont de nature à faire réfléchir d'une manière utile sur le système d'amélioration qui convient le mieux à la France: et c'est tout ce que je me propose.

RÉFLEXIONS
SUR L'ÉTAT AGRICOLE
ET COMMERCIAL
DES PROVINCES CENTRALES
DE LA FRANCE.

De la Variation des intérêts commerciaux.

Les intérêts d'un Etat ne peuvent rester invariablement les mêmes. La marche des événemens modifie ou développe les sources de sa prospérité; et ce ne serait pas bien comprendre le mot de fortune publique, que d'adopter à perpétuité tel système, parce qu'il fut jadis une cause de gloire et d'opulence. Il est donc indispensable d'examiner de temps à autre, avec prudence, quels intérêts nouveaux, quelles variations politiques, ont changé nos rapports avec nous-mêmes, et nos relations avec les étrangers.

La France est heureusement située pour son bonheur et sa prospérité. Entourée de mers qui permettent un libre essor à son commerce loin-

tain ; riche par son sol fertile et son climat tempéré, compacte dans son étendue, fortifiée naturellement par des montagnes inaccessibles, ou par des frontières hérissées de places fortes, elle serait, si les passions humaines ne s'immisçaient point dans les calculs de la politique, à l'abri de l'envie et de l'ambition de ses voisins. Mais, pour tirer parti de tant d'avantages, il faut encore y joindre toute l'influence de l'industrie.

La découverte du Nouveau-Monde a produit une révolution dans toutes les relations européennes. Les produits étrangers sont devenus des objets de nécessité première, et le c m m erce a embrassé le monde. Il a dû nécessairement se consolider sur des calculs différens, et les fonds, placés au bout de l'univers, ont obtenu des bénéfices hors de proportion avec les produits ordinaires ; la mode encore s'est jointe à l'utilité des spéculations pour l'emploi d'immenses capitaux qui, véritablement, pendant cent ans, ont fait fleurir la métropole. On prétend que deux milliards de nos capitaux ont été successivement employés à fonder nos possessions d'outre-mer. Saint-Domingue, presqu'à lui seul, offrait à la France l'intérêt de ses généreuses avances, et sans doute alors elle devait être fière de son existence commerciale et maritime ; mais aujourd'hui ces milliards, si judicieusement déboursés, ne sont plus rien pour notre

prospérité. Non-seulement ils sont évaporés, mais leur souvenir nous est onéreux ; car il nous est pénible sans doute de renoncer à nos colonies, et nos établissemens maritimes sont aujourd'hui trop considérables pour ce qui nous reste de notre ancienne splendeur. On parle d'établissemens nouveaux : le Sénégal, la Guyanne et Madagascar doivent, dit-on, nous rendre la force de renouveler nos prétentions à l'empire des mers. Ce ne sont là que les espérances chimériques de ces bons bourgeois de Paris qui n'ont pas encore fait le voyage de Dieppe. Si, dans le temps des premières découvertes, il était raisonnable de faire en rivalité des entreprises immenses, le serait-il encore d'entreprendre des spéculations toutes semblables, aujourd'hui que les colonies actuelles suffisent à la masse de la population consommatrice de leurs denrées? et serait-il sage de recommencer de fond en comble des établissemens qui seraient incontestablement écrasés par la prépondérance que d'anciennes habitudes, et que des mises de fonds, consolidées par le temps et l'expérience, auraient nécessairement sur des entreprises récentes et sur des cultivateurs novices? Ce n'est plus là que la France doit spéculer.

Depuis Colbert, sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, l'industrie a pris un grand ac-

croissement. Avant la révolution, nous rivalisions d'opulence avec l'Angleterre, mais le coup nous a été funeste. Les calamités publiques, le manque de sécurité, la dispersion de nos capitaux, ne nous ont permis de suivre que de loin le développement progressif de l'industrie anglaise, aidée de tant de valeurs représentatives. Je me souviens d'avoir vu briser, dans les commencemens de la Révolution, les métiers que l'on voulait introduire à Rouen dans ses établissemens les plus importans. Depuis cette époque, la populace anglaise a renouvelé ces essais de destruction. Il a fallu des lois sévères pour arrêter ces dévastations; mais elles ont laissé dans l'esprit de beaucoup de gens éclairés l'idée que l'accroissement de l'industrie manufacturière pouvait avoir un terme naturel, et que la consommation pourrait un jour manquer à la production.

Il n'est donc pas hors de toute vraisemblance, en lisant dans l'avenir, d'y découvrir la décadence de l'industrie manufacturière, ou de quelque branche de cette industrie; et, dans ce cas, comme dans la perte de nos colonies, les capitaux employés dans cette direction se trouveraient engloutis dans la crise qui viendrait détruire l'espoir d'un bénéfice possible.

Dans l'intérêt de l'État, la seule manière d'employer les capitaux est celle qui ne permet pas à

la mise de fonds de s'anéantir en totalité. La manufacture la plus productive se détruit par un événement naturel. Outre les chances commerciales, la mort d'un homme industrieux perd l'entreprise qu'il a fait prospérer; ses enfans se dispersent les membres nécessaires de l'établissement le mieux combiné. Il existe donc une grande variation dans les résultats des capitaux placés dans des spéculations éventuelles ; et la masse de la fortune publique perd, à la première catastrophe, le bénéfice que l'État avait droit d'attendre d'une spéculation même judicieuse.

Le fonds le plus solide est la terre; mais il ne faut pas se faire une idée fausse de ce premier mobile de la fortune publique. Le sol n'est rien par lui-même : comme un palais sans meubles est une masure inutile, de même une terre fertile, sans moyens de la cultiver, n'est qu'une friche improductive, dont on n'aperçoit que la stérilité.

L'agriculture a, sans doute, depuis trente ans, fait des progrès considérables, dont quelques personnes aiment à faire honneur à la Révolution (1); mais, sans elle, ces progrès eussent été beaucoup plus importans. Pendant cette période,

---

(1) Arthur Young cite Madame la duchesse d'Anville comme ayant, en 1789, deux cents arpens de luzerne en plein rapport; et M. de Boisgelin, archevêque d'Aix, comme

l'Angleterre, et même l'Allemagne, malgré les rigueurs de la guerre, se sont améliorées dans une bien autre proportion que la France. Non-seulement comme en France, les produits du sol ont augmenté; mais encore des moyens plus économiques ont été mis en usage, et le bénéfice net, qui seul tourne au profit de la fortune publique et de toutes les industries, s'est augmenté par le judicieux calcul d'une dépense première, considérable, mais mieux entendue.

Ce n'est pas l'industrie qui manque à la France; mais les capitaux manquent aux mains laborieuses; et nos institutions, en outre, ne portent pas l'esprit français au plus grand développement des spéculations. Un homme, quelque entreprenant qu'il puisse être de sa nature, qui sait que son établissement doit cesser avec lui, que ses fils morcelleront entre eux le résultat de ses trente années de travaux et de persévérance, que l'un aura sa grange, l'autre son écurie, tandis que ses filles se disputeront ses étables et son poulailler; cet homme, dis-je, sera-t-il tenté de faire un de ces établissemens dont la durée tourne au constant avantage de la fortune publique?

---

ayant introduit la culture en grand de cette plante fourageuse, dans une partie de son épiscopat. Il est évident que, sans la Révolution, l'agriculture allait prendre un essor immense.

Il faut remarquer que les établissemens complets sont indispensables dans la bonne agriculture, autant que dans les entreprises manufacturières. Il est vrai qu'on peut mal cultiver, et nous en voyons de nombreux exemples, qui ne profitent à personne. Mais, pour tirer tout le parti possible de la culture, il faut la même précision, le même esprit d'ordre, et la même concordance dans toutes les parties d'un établissement rural, que dans l'usine, qui ne prospère que par la plus stricte économie dans l'exécution de ses produits; et c'est là ce qui constitue l'agriculture réellement profitable.

Le sol peut être favorisé par les avantages de sa situation, ou par les avances du capitaliste; mais souvent un sol cultivable, privé de ces avantages, n'a de ressources que dans le gouvernement, qui peut lui créer des débouchés ou des points de consommation, qui manquent à sa prospérité.

Il est bon d'observer que les parties de la France qui, depuis la bonne direction qu'a prise l'agriculture, se sont le plus enrichies, sont des pays à grains. Ce sont la Beauce, le pays Chartrain, la Brie, qui fournissent Paris; la Flandre s'est maintenue dans la prospérité que dès longtemps elle devait à ses places fortes et à son excellente culture; la haute Normandie a su réu-

nir l'industrie agricole à l'industrie manufacturière; tous ces pays ont assuré leur prospérité sur un fonds inaltérable, tandis que les départemens du centre de la France ont à peine ajouté quelque amélioration à leur chétive existence. Les laboureurs y sont pauvres, et les propriétaires sans capitaux possèdent de grandes masses de terre, sans pouvoir se tirer de leur état de médiocrité. Si l'on veut examiner attentivement ce qui se passe en France depuis cent cinquante ans, on ne pourra nier que tout a tendu vers l'appauvrissement de nos provinces du centre, dont on a porté toute l'énergie, tous les capitaux, vers la circonférence du royaume, pour, selon le système du temps, favoriser le commerce extérieur, sur l'extension duquel on faisait reposer tout le bonheur et toute l'opulence d'un État.

C'est cependant le centre d'un État qui devrait être le point principal d'une grande activité commerciale. Malgré leur luxe et leur élégance, le Palais-Royal et les brillans quartiers de la capitale ne sont ni les plus riches, ni les plus populeux : c'est dans la rue Saint-Denis et ses environs, que les échanges se renouvellent avec une activité sans cesse renaissante; c'est là que, de tous les faubourgs, la population abonde pour acheter et vendre tous les objets indispensables à la consommation journalière. Il devrait en être

de même d'une capitale dans un grand État; que ce fût de ce point central d'échange et de consommation que la fécondité se reportât jusqu'aux frontières, et que le commerce étranger ne fût plus qu'une branche intéressante, mais secondaire de sa prospérité.

Paris est trop au nord pour être tout à fait (selon l'expression d'un député) le soleil de la France. Son influence bienfaisante ne s'étend pas, en fait d'industrie agricole, au-delà de trente à quarante lieues de rayon, quoique étant cependant le but de presque toutes les spéculations. Mais Paris est le plus grand débouché de la France : il n'est pas une colonie; mais il consomme, et c'est là ce qu'il nous faut. Ce ne sont pas des débouchés lointains qui nous manquent, ce sont des points de consommation..... Depuis l'époque où le système des colonies et du commerce extérieur fut adopté, les provinces centrales du royaume ont été délaissées. Jadis nos souverains les habitaient : l'on y remarque encore les anciens vestiges de la splendeur dont une cour somptueuse les a fait briller. Nos monarques ont habité Blois, Tours, Bourges, Orléans, Montargis, etc. etc. Ces pays n'avaient pas alors été sacrifiés, comme ils l'ont été depuis, à la vanité des possessions lointaines et d'un commerce étranger; et leur prospérité ne cédait pas

à celle des autres provinces. La culture ancienne y valait mieux qu'aujourd'hui : mais tout est changé ; les demeures souveraines s'en sont éloignées pour toujours ; de magnifiques palais, le Louvre, Versailles, Fontainebleau, Compiégne, ont fixé, sans retour, les résidences royales; et, loin de recevoir annuellement une activité nouvelle, ces pays ont émis périodiquement, dans l'intérêt public, des capitaux nécessaires à leur industrie, et dont la privation, au contraire, devait puissamment concourir à leur anéantissement.

D'autres systèmes ont encore avancé leur ruine : l'on n'a plus recherché la force militaire d'un État dans le centre de sa population ; c'est par ses frontières qu'on a prétendu le rendre puissant. J'examinerai plus tard cette manière d'envisager la défense d'un pays. Il en est résulté d'immenses travaux, et d'énormes dépenses faites dans l'intérêt de la sécurité publique, mais qui n'ont pas été perdues pour tout le monde; et si la Flandre, par exemple, en a profité, ce n'est sans doute qu'au détriment des pays qui, comme elle, ont fourni leur contingent annuel aux dépenses générales, sans participer comme elle aux avantages que d'immenses capitaux ont, pendant plus de deux siècles consécutifs, versés sur cette province naturellement fertile. On a

construit, depuis cette époque, les fortifications de Lille, Valenciennes, Douai, Arras, Condé, Cambray, le Quesnoy, Landrecies, etc., etc. Outre les dépenses de leur établissement et de leur entretien, de nombreuses garnisons ont constamment consommé les productions du pays même : les impôts du centre de la France servaient à l'acquisition des denrées de la Flandre, pour nourrir les troupes de tout le monde : le numéraire (le mobilier de la terre) a suivi les troupes aux frontières; et si l'on calcule que cet avantage continue depuis plus de cent cinquante ans, l'on sentira pourquoi la Flandre est riche, et pourquoi l'intérieur est pauvre.

On parle souvent de la bonté de la terre : nul doute que le sol de la Flandre ne soit généralement bon; mais encore est-il singulièrement amélioré par la bonne culture qu'un emploi si considérable de capitaux a constamment favorisé, pendant un aussi grand laps de temps; de plus, l'industrie, qui suit toujours le numéraire, s'est trouvée vivifiée par les grandes dépenses du gouvernement. Les frais de main-d'œuvre ont constamment enrichi la classe ouvrière, qui ne manque que d'argent pour fertiliser la terre; car le véritable vice de l'agriculture est en général le défaut de mobilier et l'impossibilité de l'attente. Quand vous endoctrinez un misérable paysan,

vous lui faites très-facilement comprendre qu'il pourrait mieux faire; mais la réponse de cet homme sera : Je n'ai pas la force....; et tout est dit par ce mot.

C'est la force qu'il faut rendre au centre de la France; et ce n'est que par la protection future et constante du Gouvernement qu'il pourra se relever de l'état de langueur et d'inertie auquel il se trouve réduit par les torts de cent cinquante ans d'administration.

Ceci mérite, je pense, un examen approfondi de la part des hommes destinés à influer sur le sort de leur pays; et pour mieux éclaircir la chose que je conçois, je vais revenir encore sur quelques considérations de la même nature que celles déjà mises en avant.

J'ai fait voir d'où provenait en partie la grande prospérité de la Flandre; mais ce n'est pas uniquement à son profit que les provinces intérieures, par une égale répartition de l'impôt, ont fait des avances gratuites et sans aucun retour de bénéfices pour elles. D'où se sont tirés les immenses capitaux qui jadis ont défriché nos îles, et particulièrement Saint-Domingue? Qui, depuis nos prétentions maritimes, a payé la création de ces ports de mer destinés à protéger notre commerce extérieur? ne sont-ce pas également, en partie, les provinces du centre? Que de millions ont passé dans

l'établissement de nos arsenaux de terre et de mer, ainsi que dans les places fortes de nos colonies, sans qu'elles aient pu, comme les provinces frontières, en retirer quelques avantages de localité! Aussi, les grands capitaux se sont-ils retirés vers Paris et les provinces privilégiées du gouvernement; et l'intérieur, privé de son énergie, n'a pu et ne peut encore se relever d'un si constant abandon.

Quand on considère mûrement l'état actuel de ces départemens abandonnés de la main protectrice du gouvernement, il est impossible de ne pas y reconnaître la force d'un calcul mathématique tout à leur désavantage; et souvent l'on a blâmé de leur apathie des hommes que l'on avait mis, sans s'en rendre raison, hors d'état de travailler avec avantage.

C'est au contraire en enrichissant le centre d'un état que l'on contribue à l'accroissement du commerce, qui ne vit que par la consommation. C'est au centre d'une grande population que les échanges doivent se multiplier. C'est là que le luxe de l'aisance devrait se développer pour l'intérêt de tous; enfin, c'est là que des villes florissantes devraient être des astres régénérateurs, comme Paris est un soleil dans trente lieues d'atmosphère.

De la Défense du pays.

Le maréchal de Vauban a beaucoup ajouté sans doute, au brillant éclat du règne de Louis XIV, par un système de la défense des frontières, aussi complet que son génie était élevé. Cependant, nous avons vu, dans les derniers temps, les alliés se fourrer entre nos places fortes, jouer, pour ainsi dire, aux olivettes avec elles, et prouver la faiblesse d'un système qui ne peut résister qu'à de médiocres efforts. La France était avec Bonaparte quand il avait avec lui quatre cent mille hommes; mais ces quatre cent mille hommes, disséminés sur toute une frontière, auraient été bien moins redoutables qu'une masse d'armée unie et toujours prête à se mouvoir. L'expérience nous a prouvé qu'une défense intérieure, qu'un point d'union, serait plus formidable aux ennemis, que ces forteresses qui contiennent des armées immobiles et que des forces victorieuses réduisent inévitablement quand les armées agissantes se trouvent anéanties. Si les forteresses frontières sont utiles, ce n'est point pour la défense, c'est pour l'attaque. Il est avantageux pour une armée qui se porte sur le territoire ennemi de conserver à sa proximité des magasins et des arsenaux qui puissent alimenter ses progrès; mais quant à la défensive (et tel devrait être l'état de

guerre d'un gouvernement représentatif), comme on peut tourner autour de ces places fortes, et qu'elles ne font alors qu'isoler des portions d'armées actives, il vaut beaucoup mieux concentrer ses forces : car la place où l'on reçoit une bataille n'est rien, le tout est de la gagner. Il est bien évident que dans une guerre d'invasion, lorsqu'une masse d'hommes se jette à corps perdu sur le pays qu'elle surprend, sa force peut être irrésistible sur la frontière, mais à mesure qu'elle avance dans l'intérieur, elle diminue par la marche, les maladies, les convois, etc. etc.... Tandis qu'au contraire, l'armée nationale s'accroît à chaque instant par la réunion facile, au centre, de la fleur de la population. L'on a vu de nos jours toutes les capitales de l'Europe prises par des coups de main : ce ne sont donc pas des barrières immobiles qui pourront s'opposer à la rapide audace d'une armée d'invasion.

Les frontières sont également en sûreté lorsque des troupes respectées sont à vingt ou cent lieues d'elles, et personne ne serait tenté de les insulter, parce qu'on en serait promptement puni. Je ne prétends pas pour cela qu'il faille abandonner un système aussi glorieusement établi que le nôtre pour concentrer nos forces, et regarder comme nulles les admirables fortifications de nos places frontières. On pourrait seulement diminuer le

nombre des moins importantes, et se former une réserve de sûreté dans l'intérieur. Un établissement militaire au centre de la France aurait le double avantage d'être un point de consommation pour des provinces sans débouchés, et de force pour un État qui vient d'éprouver de suite deux invasions que le système des fortes barrières n'a pu prévenir. D'après les campagnes dernières, il est évident que ce n'est pas l'immobilité, mais la rapidité, qui gagne les batailles, et qui dompte les États. Or une armée centrale, disponible, qui peut en quinze jours se porter en masse sur tel point désigné de la frontière, est plus redoutable pour un ennemi qu'une armée renfermée dans des places fortes, sur quatre cents lieues de frontières, et qui ne peut être mise en action que dans un bien plus long espace de temps.

Nous avons un exemple de cette vérité : Bonaparte leva son camp de Boulogne ; toutes ses forces s'ébranlèrent à la fois; ses têtes de colonne servirent, pour ainsi dire, de courriers à l'armée française, qui, par sa marche rapide, déborda tous les corps de l'armée autrichienne qui se préparaient isolément à se porter sur le Rhin ; ils furent successivement écrasés par la masse d'une armée qui venait de deux cents lieues, et dont on n'avait pas prévu la rapidité. Dans cette guerre, les villes frontières ne furent comptées pour rien. Ce fait

prouve jusqu'à l'évidence qu'une armée qui se porterait des provinces centrales de la France sur un point donné ne manquerait jamais de succès, et que le gouvernement, par une attitude imposante et concentrée, ferait scrupuleusement respecter ses frontières.

Quoique le système de la centralisation de nos forces militaires me semble, pour un Etat, d'un avantage incontestable, je ne prétends pas qu'il ne puisse avoir ses inconvéniens. Des troupes concentrées en temps de paix, ayant trop d'union entre elles, pourraient se ressentir de leur force et de leur importance; or, sous ce point de vue, et d'après des exemples récens, il serait imprudent d'embrasser aveuglément un système mathématiquement juste par lui-même. Néanmoins, une bonne organisation d'armée rendrait ces craintes chimériques, et l'on pourrait trouver une branche d'économie dans la diminution des frais de défense en temps de paix. D'ailleurs on ne demande ici qu'à faire participer quelques provinces au bénéfice de la consommation de l'impôt : car il est injuste, et il serait d'un esprit destructeur, de priver à perpétuité plusieurs départemens du privilége de jouir du retour des impôts que l'on exige d'eux. La privation de ce droit ferait sur sa misère l'effet inverse de ce qu'une caisse d'amortissement fait en faveur de la fortune publique; et la main, toujours persévérante à nui-

re, arrive à son but comme l'établissement le plus paternel.

Je laisse aux militaires le soin de mieux approfondir les vérités que j'établis, quant à la défense du royaume; et j'engage les hommes publics à se rendre compte de l'état d'appauvrissement des provinces du centre, dans le but d'y remédier. Je sais que des personnes érudites aimeront à remonter à des causes plus éloignées; ils trouveront que nos anciens usages ont favorisé telle ou telle portion de la France, et que les lois municipales de tel canton ont plus ou moins décidé de son industrie; mais je pense qu'une cause plus directe a produit la destruction prolongée que je signale; et si l'on faisait le calcul de l'émission des impôts employés, soit à nos places frontières, soit à nos ports de mer, etc. etc., on retrouverait à peu près le capital qui manque à l'agriculture dans les provinces abandonnées à la constante défaveur du gouvernement. Ce serait un calcul d'autant plus curieux à déterminer, qu'il serait une preuve à peu près plausible de la cause de leur dépérissement.

De la Marine.

Les discussions de la tribune n'ont pas suffisamment établi la matière.

Devons-nous être à la fois puissance continentale et puissance maritime?

Le pouvons-nous?

Est-il plus glorieux d'être battu sur terre et sur mer, que d'être première puissance continentale et d'être respecté partout?...

Il est des questions politiques très-difficiles à aborder; ce sont celles qui tiennent à la gloire nationale. Il est beau sans doute de dominer sur la terre et sur l'onde: Louis XIV l'a tenté; mais, après de beaux jours, il a fini par ruiner son pays: devons-nous l'imiter? La marine nous coûtait, en 1821, 58 millions par an. C'est bien peu pour rivaliser la puissance anglaise. Pouvons-nous dépenser 50 millions de plus? Non, et dans ce cas, les 58 millions que nous destinerions à soutenir cette rivalité seraient-ils employés le plus avantageusement possible à la prospérité de la France? On dit souvent qu'il faut une marine pour protéger notre commerce.... La protection du commerce est dans le cabinet du ministre de la marine, place Louis XV, à Paris. Ce ne sont pas quelques frégates qui font le tour du monde, ce ne sont pas nos gros vaisseaux qui pourissent immobilement dans nos ports, qui donnent de la consistance à notre pavillon. Ce sont le caractère et la fermeté du ministère d'une grande puissance, qui doivent inspirer du respect à deux mille lieues de ses ports. Quelques vaisseaux de

plus ou de moins, sur l'immensité des mers, n'ajoutent que peu de chose à la crainte qu'ils pourraient causer. Mais l'influence d'un gouvernement puissant et juste va partout, et n'a pas besoin de ces interprètes de sa volonté.

Si l'Angleterre nous cherchait querelle, seraient-ce nos vaisseaux qui nous rendraient la supériorité des mers? ils ne seraient au contraire qu'un appât pour l'activité de sa marine. Bonaparte avait une flotte de luxe : pendant plusieurs années, quinze ou seize vaisseaux de ligne sortaient régulièrement de Toulon tous les six mois, pendant que la flotte anglaise se tenait au large. Ils croisaient pendant deux jours, et rentraient en rade à la première vue des haubans de l'ennemi. Ce n'était là qu'une guerre d'argent, et l'Angleterre ne pouvait y perdre, puisqu'elle n'opposait à notre marine que sa force permanente, tandis que l'on pouvait employer plus utilement les fonds destinés à soutenir ce que j'appelais une flotte de luxe.... Faut-il avoir une marine comme on porte un diamant au doigt, et sans aucun but d'utilité?

Lorsque autrefois nous possédions des colonies florissantes, dont le commerce nous fournissait de nombreux matelots, et dont nous tirions des revenus considérables; lorsque l'esprit public se portait entièrement vers des spéculations lointaines; lorsque, par d'immenses bénéfices, nous étions à

même de supporter le poids d'une marine florissante et rivale de celle de l'Angleterre, je conçois que la France pouvait alors se laisser entraîner à l'ambition d'être forte sur terre et sur mer, d'autant plus que cette gloriole convenait à l'esprit français; mais aujourd'hui, devenus plus réfléchis, malgré ce que nous devons à la dignité de notre patrie, il ne faut plus nous user par les deux bouts, et, par une vanité qui n'aurait plus d'excuse, élever plus de prétentions que nous n'en saurions supporter.

L'Angleterre nous l'a suffisamment prouvé. C'est avec de l'argent qu'on fait la guerre, qu'on trouve des alliés, qu'on se procure des vaisseaux; c'est donc à nous enrichir qu'il faut penser, et la France prospère et prudente ne trouvera pas d'ennemis.

Un Anglais dont l'esprit d'observation et de calcul a fait faire à ses compatriotes d'utiles réflexions, Arthur Young, a, dans son voyage en France, mis en avant que si nous n'avions pas eu de colonies et de marine, et que les capitaux employés à leur établissement eussent été consacrés à payer le mobilier nécessaire à toute bonne agriculture, notre prospérité publique s'en serait bien autrement ressentie. Comme en général ses théories sont appuyées sur ses calculs mathématiques, elles ont fait naître l'idée naturelle de les examiner. Cependant, il ne

faut pas accorder trop de confiance aux chiffres; et les esprits purement mathématiciens sont sujets à se tromper grandement dans leurs jugemens sur les choses du monde. Toujours est-il bon d'examiner les résultats de leurs calculs et de les comparer avec les fins probables que l'intelligence de l'ordre social doit nous laisser présumer.

Je sais bien qu'en 1789, lorsqu'un Anglais nous disait de détruire notre marine et de renoncer à nos colonies, notre fierté nationale, soutenue par une juste appréciation de nos forces, ne pouvait que dédaigner des calculs trop mercantiles pour notre situation morale. Cependant, comme Arthur Young est une autorité; comme nous avons perdu la meilleure partie de nos colonies, et que notre marine diminuée n'est plus en rapport avec l'accroissement progressif de la marine anglaise depuis cette époque, il devient aujourd'hui fort intéressant d'examiner au moins cette assertion d'un homme d'un mérite reconnu, mais que son origine anglaise pourrait avoir entraîné machinalement à nous donner de faux conseils, dans l'intérêt de sa patrie.

Cependant, en appréciant avec soin tous les calculs qui proviennent de cette opinion, il est impossible de ne pas éprouver un vif chagrin en pensant à de plus fortes réductions sur la marine. Il serait surtout bien affligeant pour la France

de se priver d'un corps d'officiers éclairés, qui, comme individus, ont eu de belles actions, et ont donné maintes preuves de leur énergie; mais il faut des troupes pour une nation, et ce n'est pas la nation qui doit céder à des considérations particulières. Un corps militaire doit avoir un but d'utilité première. Lorsque les Anglais terminent leurs guerres continentales, leurs troupes de terre éprouvent sur-le-champ une énorme réduction, parce qu'elles ne sont plus indispensables, et que l'économie se retrouve avec plus d'avantages encore qu'une bonne armée, lorsque, dans un laps de temps, il sera question d'une guerre nouvelle. Si nous conservions une marine légère, nous pourrions conserver des officiers également instruits, puisque nos gros vaisseaux sortent trop rarement de nos ports pour être utiles à l'instruction des jeunes marins, et qu'ainsi la science de la navigation n'y perdrait rien. Mais ces terribles masses qui ne sont que de l'orgueil en temps de paix, ne peuvent cependant se soustraire aux vers et à l'humidité qui les detruisent dans le port, et qui les rendront inutiles alors qu'ils devront servir. Je conviens d'ailleurs qu'il serait beau pour la France de se dire : J'ai cent vaisseaux de guerre!... mais qu'un si grand royaume se mette à la gêne pour en entretenir trente ou quarante, pour demeurer dans une telle infériorité qu'aucune chance de

suprématie ne puisse luire dans l'avenir, c'est faire un sacrifice trop onéreux pour une ambition trop peu développée. Il faut un sacrifice, cependant... sera-t-il en faveur de notre prospérité? sera-t-il en faveur de notre gloriole?

J'ai cru ces réflexions de quelque intérêt, d'autant plus qu'un ministre de Sa Majesté, quelque temps avant la présentation du budget de 1821, émettait en ma présence l'opinion qu'il fallait accroître de 10 millions le budget de la marine; qu'alors la France pourrait entretenir quarante vaisseaux de ligne, et qu'avec une semblable force maritime, nous serions les maîtres de faire en Europe telle alliance que nous jugerions convenable. Je n'ai malheureusement pas entendu le développement du plan de Son Excellence : la conversation finit trop tôt pour mon instruction.

Le budget de la marine n'a reçu, pour l'année 1821, qu'une augmentation de 4 millions; mais il est évident que nous marchons à l'amélioration projetée, et que nous atteindrons incessamment aux 10 millions de dépense jugés nécessaires à notre dignité nationale. Le budget de 1822 augmente de 7 millions les fonds destinés à la marine : ainsi, loin de diminuer notre dépense, nous l'augmenterons politiquement pour obtenir une alliance continentale. C'est à cette idée-là qu'il m'est impossible, par orgueil fran-

çais, de me soumettre; et je crois que la France, sans marine, peut conserver les relations les plus intimes avec ses voisins, ou seulement avec quelques-uns de ses voisins, comme il lui plaira, ce qui serait beaucoup meilleur marché; tandis que les 10 millions de plus, versés sur la marine, ne serviraient qu'à faire pourrir dans nos ports quelques beaux vaisseaux de plus, sans aucun but d'utilité.

Les sommes dépensées en construction de gros vaisseaux sont des capitaux, non-seulement improductifs, mais onéreux, puisqu'il faut encore pourvoir à l'entretien de ces masses flottantes. Ainsi, dans le cours de vingt-cinq ans, durée probable d'un bâtiment, nos quarante vaisseaux, qui nous auraient coûté 60 millions, nous reviendraient, avec l'intérêt de l'intérêt, à 200 millions au moins, sans compter les frais d'entretien, sans qu'il nous restât rien d'utile de nos glorieuses avances. Si ces fonds, au contraire, pouvaient être employés de manière à favoriser une autre espèce de gloire nationale; si des communications intérieures, routes ou canaux, activaient le commerce de plusieurs provinces; si de nouveaux points de consommation excitaient l'industrie agricole de quelques départemens sans débouchés; si le gouvernement dirigeait quelques utiles spéculations, le capital qu'il y destinerait, au lieu

de s'anéantir concourrait à l'accroissement progressif de la fortune publique, et par conséquent à la diminution des contributions; car, lorsque les produits du bien fonds augmentent, c'est comme si l'impôt diminuait.

Qu'avons-nous particulièrement à regretter dans la perte de nos colonies? les sucres et les cafés ne nous manqueront dans aucun cas. Elles nous fournissaient, il est vrai, des débouchés certains de nos denrées et de notre industrie; et c'est sous ce point de vue qu'il faut, dans l'intérêt de la métropole, apprécier leur possession. Mais il ne faut pas perdre de vue que l'augmentation de la consommation intérieure est tout aussi favorable à l'Etat. Paris est plus profitable à la France que ne l'étaient Saint-Domingue et toutes nos possessions d'outre-mer, parce qu'il est le point le plus important de consommation, sans être à plusieurs milliers de lieues de nous. Il est impossible de ne pas sentir combien des villes de seconde classe, entre la Loire et la Garonne, offriraient de ressources à des provinces si long-temps délaissées; et si le gouvernement, par des sacrifices raisonnés dans l'intérêt général, les désignait aux spéculateurs comme un objet particulier de son équitable sollicitude, beaucoup de fonds placés avec peu de bénéfices dans les parties les plus florissantes du royaume ne tarderaient pas à se dé-

placer pour des spéculations plus lucratives, qui produiraient en peu d'années des résultats certains et perpétuels.

Qu'importe à Bordeaux que ses vins et ceux du midi de la France soient exportés? L'intéressant est qu'ils soient achetés; et si le centre de la France retrouvait sa prospérité, si le luxe parvenait à s'y rétablir, nos produits méridionaux n'y trouveraient-ils pas un débouché naturel? Et notre commerce ne sera-t-il en état de prospérité que lorsque nous vendrons à l'autre bout du monde?..... Non, sans doute. Des États ont été florissans avant l'époque de la grande navigation; et de nos jours, la Suisse renouvelle sur ses montagnes une population toujours croissante, et qui trouve dans son industrie les moyens de s'accroître presque indéfiniment : les districts les moins peuplés de la Suisse le sont autant que les départemens les plus riches de la France. Cependant la Suisse est sans marine; l'Autriche qui paie ses dettes, et qui, sans banqueroute, échappe aux vingt années de guerre les plus désastreuses, nous prouve évidemment que ce sont l'économie, le bon ordre et l'industrie concentrée qui font la richesse d'un pays, et que ainsi la fortune publine dépend pas exclusivement de l'empire des mers.

Je suis loin cependant de prétendre refuser à

la France une influence maritime, nécessaire à à sa dignité nationale; je désire seulement qu'elle sache se contenter de ce qui convient à son état présent, et qu'elle oublie les rêves de Louis XIV, qui ne put supporter jusqu'à la fin de son noble règne les efforts des nombreux ennemis qu'il combattait partout à la fois. Je voudrais seulement que l'on se contentât d'une marine légère, plus que suffisante pour servir d'interprète à notre cabinet ministériel, qui, fort de notre prépondérance continentale, ferait également respecter sur toutes les mers notre commerce et notre pavillon.

L'on m'a dit qu'effectivement nos gros vaisseaux ne nous servaient pas à grand'chose, mais qu'ils étaient utiles aux propriétaires, qui vendaient par ce moyen leurs bois de construction. Je répondrai que, grâces à la révolution, nous avons peu de bois de construction, qu'il est cher et le sera long-temps encore, et que les propriétaires n'ont pas besoin du gouvernement pour en trouver le débit; ensuite, que ce qu'ils craignent en général le plus, c'est d'avoir affaire au gouvernement, dont les formes administratives ne sont nullement aimables à cet égard. Ainsi ce motif, et d'autres de cette force, sont illusoires; et si notre commerce intérieur prospérait, il en résulterait un surcroît d'exportation, dont la marine marchande

saurait bien profiter. Ce serait elle alors qui ferait construire, et elle le ferait bien plus utilement, puisque les fonds employés de cette manière seraient reproductifs, tandis que nos vaisseaux de ligne pourrissent tous les vingt-cinq ans; et bien qu'il soit avantageux de créer des débouchés à l'industrie, encore est-il inutile de se ruiner pour fournir de la pâture aux vers.

Il me semble qu'une marine légère, composée de frégates et de bâtimens inférieurs, serait sous tous les rapports analogue à notre situation. Personne aujourd'hui ne peut contester la supériorité de la marine anglaise. Nos marins les plus attachés à l'honneur de notre pavillon ne peuvent, malgré les généreux sentimens qui les animent, se dissimuler cette ostensible vérité. Que nous resterait-il donc à faire en cas d'hostilités (je le suppose) de la part de l'Angleterre, et que feraient nos malheureux vaisseaux de ligne pour la gloire nationale? ils sortiraient de Brest et de Toulon..... J'aime à croire qu'ils remporteraient d'importans avantages, et que l'honneur du jour leur appartiendrait; mais le lendemain ne seraient-ils pas forcés de rentrer au port pour se refaire de leurs avaries, tandis qu'une demi-douzaine de vaisseaux sortis des ports de Malthe et d'Angleterre, viendraient bloquer Toulon et Brest, et nous priver du fruit de nos généreux hauts-faits.

Voilà tout ce que nous pouvons nous promettre de plus profitable du ruineux entretien de nos gros vaisseaux de luxe.

N'en point avoir au contraire, aurait, outre l'économie, plusieurs avantages. Notre attitude belliqueuse n'effaroucherait point l'esprit jaloux du commerce anglais. Il serait plus difficile au gouvernement britannique d'engager avec nous une guerre nationale, parce que la patrie ne serait pas menacée; d'un autre côté, nous serions plus forts; l'activité d'une marine légère serait plus à craindre pour le commerce anglais que l'imposante majesté de nos immenses vaisseaux. Nous changerions notre système de guerre. Notre marine légère ne s'attacherait qu'à détruire les bâtimens de commerce; elle s'augmenterait suivant la circonstance, en moins de temps, et avec beaucoup moins de dépenses; des corsaires, aidés de l'assistance du gouvernement, pourraient se rendre formidables au commerce sur la grande étendue de nos côtes, et même sur les mers les plus éloignées, et le commerce anglais redouterait sans doute davantage cette guerre de chicane qu'une guerre classique, dans laquelle, malgré nos connaissances théoriques et la bravoure française, nous ne saurions briller par la faiblesse de notre établissement.

Je me suis étendu sur l'article de la marine, afin de combattre plusieurs objections qui m'ont

été faites, et parce que c'est sur cette partie que l'on peut obtenir des économies assez considérables, pour rendre au centre du pays une industrie que l'écoulement annuel des capitaux a privée de vigueur. De ces fonds, habilement employés, on retirerait bientôt d'importans bénéfices ; et l'énergie, qu'ils rendraient à nos provinces centrales, se reportant bientôt vers la circonférence du royaume, fournirait de nouveaux alimens à nos exportations, et des ressources assurées à toutes les branches de notre industrie.

De l'état des Provinces centrales, et des spéculations dont elles sont susceptibles.

Tandis que les départemens du nord se tirent chaque jour victorieusement de l'ancien assolement triennal et des mauvaises routines de l'agriculture, une très-grande partie de la France se trouve en proie à des habitudes bien plus vicieuses encore, et ne peut sortir de la mauvaise ornière où l'inertie l'a plongée. Le paysan n'y possède rien. Il n'a pas, comme en Flandre, la ressource de s'enrichir par la main-d'œuvre. Le Gouvernement n'y a pas fait de ces dépenses dont l'influence se perpétue; et les habitudes, qui da-

tent de plusieurs centaines d'années, existent dans beaucoup de pays, parce qu'elles n'ont pas pu changer.

Les baux à moitié, par lesquels les propriétaires s'engagent à fournir les bestiaux, et les instrumens aratoires, privent ces contrées de tout espoir d'amélioration, parce que le fermier n'a que la perspective de faire vivre sa famille, et que la culture de dévastation est sa seule ressource. La très-majeure partie du terrain est abandonnée aux bestiaux que les enfans gardent, et la famille du fermier végète sans travailler, par la raison qu'il ne trouve aucun avantage à prodiguer ses sueurs dans l'intérêt du propriétaire, qui seul en retirerait un bénéfice. D'un autre côté, le propriétaire, possesseur d'une grande étendue de terrain mal cultivée, ruiné par son malheureux fermier, n'a pas de capitaux disponibles, et ne peut, sans argent comptant, changer des habitudes désastreuses : car on fait d'autres entreprises avec du crédit, mais les spéculations agricoles exigent impérieusement du numéraire; car sur les foires et les marchés les meilleures signatures ne servent à rien. Il faudrait donc attirer des capitaux dans cette partie délaissée de la France, pour lui rendre son éclat, et le Gouvernement peut y concourir puissamment.

Quoi qu'il ne dispose pas à son gré des fonds

des particuliers, il peut cependant agir efficacement en faveur de nos provinces centrales, soit en témoignant qu'elles sont devenues le but de sa sollicitude, soit en faisant sentir aux spéculateurs, qui cherchent dans la marche du gouvernement un guide à leurs opérations, qu'ils auront l'aide et l'appui de l'autorité.

On s'étonnera peut-être que j'engage le gouvernement à se mêler d'entreprises particulières, qui ne semblent intéresser que la fortune des individus; mais lorsque nos colonies furent créées, les forces de l'état ne furent-elles pas employées à la protection des colons, au transport de leurs propriétés, à la sécurité des établissemens dont on faisait des points militaires, etc. etc.? Aujourd'hui nos tentatives sur le Sénégal sont entreprises sous les mêmes auspices.—Une chose remarquable! c'est que les têtes se montent bien plus facilement pour une expédition hasardeuse et lointaine que pour des entreprises que l'on peut suivre presque du coin de son feu.—Le romanesque se mêle souvent à l'attrait du gain. Nous avons vu des milliers de cultivateurs s'embarquer pour chercher fortune en Amérique, y transporter des colons et des capitaux, se mettre à la merci du manque de bras, et commencer avec intrépidité les spéculations les plus hasardeuses, tandis qu'au centre de la France, sous le plus beau climat possible, personne n'entreprend d'utiles améliora-

tions, qui présenteraient indubitablement des résultats lucratifs si l'on faisait dans ce but la moitié des efforts que l'on fait pour s'enrichir à l'autre bout du monde.

D'après les progrès que l'agriculture en grand a faits depuis quelques années, soit par l'augmentation des productions du sol, soit par l'économie dans les travaux, il me paraît hors de doute que les spéculations agricoles peuvent réussir en France comme en Amérique, où les terres sont pour rien à la vérité, mais qui coûtent plus en résultat par les difficultés d'un premier établissement, le manque d'ouvriers, les défrichemens, etc. etc..., tandis que les terres sont également à bien bas prix dans nos pays mal cultivés, et qu'on ne se trouve jamais embarrassé de la main-d'œuvre, qui ne manque nulle part en France, quand on se livre à des travaux considérables.

Le grand point est de savoir si les fonds employés à des spéculations agricoles intérieures produiront un intérêt suffisant pour exciter l'émulation des capitalistes qui veulent utiliser leur industrie personnelle; n'oublions pas que l'espoir seul du gain produit les émigrations agricoles et les placemens de fonds lointains. Si donc nous pouvions établir que des emplois de fonds intérieurs sont également avantageux, il en résulterait sans doute des spéculations nouvelles, et toutes en faveur du pays. Je ne veux pas entrer

ici dans des calculs compliqués; je ne veux qu'établir des faits généraux, qui peuvent sauter aux yeux des plus incrédules.

Dans les provinces du nord, les terres labourables se vendent de 500 à 1,500 fr. l'arpent. Certes ce n'est pas à la qualité du sol que l'on peut attribuer une telle valeur; c'est sans doute à l'excellence de la culture que l'on est redevable de produits équivalens. Dans ce pays industrieux, la terre est un métier qui produit du froment, du chanvre, du colza, comme dans une manufacture un métier produit à bon marché des bas ou du fil de coton. Si dans la Flandre on ne cultivait pas les champs, ils se couvriraient de ronces comme dans les pays où le sol reste en friche pendant des années consécutives, etc. Si l'on veut calculer l'immense mobilier en bâtimens, bestiaux et instrumens aratoires, employés dans nos bonnes provinces aux exploitations agricoles, et que l'on veuille comparer cet état de choses avec la pauvreté du mobilier des terres dans les pays de mauvaise culture, l'on sentira que le manque de capitaux autant que l'insouciance des colons produit l'état de dépérissement dont il faut les arracher.

Mais avec des capitaux suffisans quels produits tirera-t-on des terres aujourd'hui presque sans rapport? il faut d'abord examiner le prix d'achat.

La certitude de trouver dans certains pays de bons fermiers, et d'obtenir un revenu fixe de ses terres, donne une grande valeur à la propriété foncière. En effet, lorsqu'un citadin place des fonds en terre, il ne se soucie pas de grands terrains en non-valeur; et comme les gros propriétaires habitent en général les villes, il en résulte que ces valeurs territoriales d'un revenu presqu'invariable sont beaucoup plus recherchées que d'autres, parce qu'un plus grand nombre d'acquéreurs se trouvent en rivalité.

Au contraire dans les pays infertiles, ou, pour mieux dire, incultes, comme le revenu n'est que douteux et fort difficile à percevoir, les propriétaires qui veulent vivre paisiblement ne s'inquiètent guère d'acquérir de ces propriétés, qui troubleraient leur repos. Le désir de la possession est moindre, et l'on obtient de grands espaces de terre à bas prix, parce qu'il existe beaucoup moins de concurrence pour un revenu fort incertain. Il n'en est pas moins vrai que ces biens abandonnés peuvent acquérir du prix aux yeux de certains spéculateurs, qui ne se contenteraient pas d'obtenir en Flandre 2 ou 2 1/2 d'une propriété qui ne laisse aucun espoir d'amélioration.

Dans les pays pauvres de culture les terres, au lieu de se vendre de 500 à 1,500 fr., se vendent de 50 à 150 au plus, en qualités fort variées à la

vétité; mais ce prix qui n'est que le dixième de celui des terres de Flandre peut, ce me semble, présenter quelque chose à l'imagination. Malheureusement dans le monde on n'a pas assez de notions sur l'agriculture : aussi n'est-ce uniquement qu'à ceux qui savent calculer le produit possible d'un arpent de terre que je m'adresse ici.... Quelles sont les terres assez ingrates pour ne rien produire, quand le soc de la charrue peut les défoncer de quelques pouces? il en existe bien peu. Mais il faut évincer celles-là de nos calculs, puisqu'il est facile de les reconnaître, et qu'il est toujours mieux fait de ne pas confier son argent à des chances hasardeuses. Ne parlons donc que des terres médiocres qui se vendent 100 fr. l'arpent, et dont le plus grand défaut est le besoin de culture. Je suppose qu'un spéculateur intelligent se dise : mon arpent me coûte 100 fr.; je vais faire 200 fr. de dépenses sur ce morceau de terre, afin de m'assurer, dès la première année, d'une bonne récolte; cela portera le fonds à 300 fr. tout cultivé. Voyons quel sera le produit de cet arpent pour la première année. Si l'on n'avait fait sur cette terre que de médiocres dépenses, il serait douteux que l'on obtînt une récolte très-productive; mais avec une culture complète, à moins d'une année désastreuse, on doit la regarder comme assurée. Si cet arpent est en froment, il

doit rapporter une valeur de 100 fr. en grain, et de deux cents bottes de paille, qui n'entrent pas dans le revenu, mais qui sont une amélioration sensible du capital : car il existe une grande différence de valeur entre la ferme garnie de ses pailles et celle qui n'en a pas. Ainsi la première année l'on obtiendrait 30 p. 0/0 du capital et de l'avance, outre la bonification du fonds de la propriété, qui peut s'estimer à 20 francs l'arpent. L'année suivante l'on aurait une récolte d'avoine ou d'orge, mêlée de graines de prairies artificielles, qui ne manquent pas de venir dans une terre richement préparée : le produit en avoine et paille serait de 50 fr. net, à ce que je puis estimer. Les deux autres années sans presque aucuns frais on aurait deux récoltes en prairies artificielles plâtrées, que j'estime à trois cents bottes l'arpent, d'une valeur brute de 60 fr. l'arpent. Une terre ainsi préparée avec une bonne succession de culture est à jamais productive (1).

Voilà ce que l'on peut obtenir avec de larges avances dans des terres de qualité secondaire, et dans les évaluations que j'établis je ne crains

---

(1) Je ne donne pas ceci pour la meilleure manière de commencer une exploitation ; mais je me sers de valeurs connues afin de mieux appuyer mon assertion et de me rendre plus clair.

pas d'être taxé d'exagération. Peut-être me dira-t-on qu'avec 200 fr. de première amélioration (ce qui sans doute est énorme), on n'est pas sûr d'un pareil produit; mais alors qu'on en mette trois, qu'on en mette quatre, et l'on trouvera que l'intérêt du capital est encore plus élevé que dans la plupart des spéculations considérées comme les plus avantageuses. Si le calcul est vrai pour un arpent, il l'est pour cent, pour mille : seulement il faut proportionner ses entreprises avec ses moyens; de plus il faut savoir son métier; mais est-il une entreprise qui n'exige des connaissances acquises et une expérience préalable? Au reste je crois que par ce calcul extrêmement simple, et qu'il est très-facile de soumettre à l'expérience, la base des spéculations agricoles est suffisamment établie, et qu'elle est de plus aussi bien fondée que celle de toutes les entreprises manufacturières, sans offrir à beaucoup près autant de mécomptes ou de dangers imminens.

Si l'on veut maintenant examiner le changement qui résulterait, en faveur des départemens mal cultivés, du passage de leur état actuel à celui qu'un meilleur mode de culture pourrait introduire, on sentira quels avantages en retirerait, non-seulement la localité, mais le commerce en général, puisque nulle part il ne trouverait un plus grand débouché. Un pays pauvre qui s'enri-

chit, consomme; et si l'on pouvait habituer cinq à six millions de pauvres paysans qui vont en sabots et qui ne dépensent qu'un petit écu en chaussure, à porter des souliers qui leur coûteraient 20 fr. par an, il en résulterait sans doute un grand bénéfice pour les marchands de cuir et les cordonniers : et il en serait de même de tous les articles d'aisance auxquels la masse de la population pauvre parviendrait à s'habituer peu à peu selon l'amélioration progressive de son sort.

De la rivalité du commerce et de l'agriculture.

On a souvent agité la question suivante : Qui le Gouvernement doit-il protéger le plus expressément des commerçans, ou des agriculteurs? On a fini par prétendre qu'il fallait que le commerce fût entièrement libre, et chaque jour le commerce demande des prohibitions, des protections, etc. etc. Cette rivalité me paraît oiseuse, l'agriculture est nécessaire au commerce, comme le commerce est indispensable à l'agriculture. Celle-ci produit les consommateurs, dont le commerce a besoin, et celui-ci fournit à l'agriculture des débouchés, qui lui donnent l'existence; leur influence est réciproque et ne peut être divisée. Je crois qu'en gé-

néral les négocians ne sentent pas à quel point la prospérité de l'agriculture influe sur leurs affaires particulières. La haute Normandie, cependant, offre un exemple contraire : la plupart de ses nombreux manufacturiers sont propriétaires fonciers, et savent allier les avantages du commerce à ceux de l'agriculture : aussi cette partie de la France est-elle dans le plus grand état de prospérité. Cependant beaucoup de personnes livrées à de grandes spéculations commerciales m'ont paru dédaigner l'agriculture, méconnaître son influence première, et n'attribuer qu'aux bénéfices du commerce le développement de la fortune publique.

Il est sans doute plus agréable pour un riche négociant de fréter un vaisseau, de le charger de marchandises et de vendre en masse des parties de 5 à 600 mille francs; mais ces affaires sont rares, elles sont hasardeuses, tandis qu'une population dans l'aisance fait peu de grands achats, mais elle les répète. Si les spéculateurs ne sont pas tous des millionnaires, ils sont infiniment plus multipliés, et la masse du commerce en détail est, sans doute, bien autrement considérable que celle de notre commerce étranger. Au reste, dans l'ardeur que j'ai de voir le Gouvernement s'occuper du centre de la France et de son commerce intérieur, je suis loin de décrier les grands

avantages du commerce maritime ; je suis au contraire bien convaincu que l'état florissant de l'agriculture, et que toute la prospérité que je réclame pour nos provinces centrales, ne feraient qu'accroître l'activité des spéculations et augmenter les ressources des spéculateurs.

Il n'est pas de pays où l'agriculture, poussée à un haut degré de perfection, ne produise une grande aisance. La Flandre, la Belgique, le Milanais, se sont peut-être enrichis par quelques branches de commerce extérieur ; mais ces pays sont déjà riches d'eux-mêmes par le nombre des cités, des canaux d'irrigation, et par l'immense mobilier de la terre ; ils ont prouvé, pendant le blocus continental, qu'ils pouvaient se passer d'un monde extérieur ; en un mot, leur richesse leur est propre, parce que l'agriculture augmente la population, que la population forme les villes, et que les villes sont les points de consommation, sont les colonies intérieures qui produisent la richesse des campagnes. Les colonies au bout du monde sont fort désirables sans doute, mais elles ne sont pas de nécessité première ; nous ne devons donc pas les payer plus qu'elles ne valent, et soutirer dans leur intérêt notre or, le sang régénérateur de nos provinces centrales. Partout où les villes sont nombreuses, le commerce est actif. Cela se voit, non-seulement dans les pays que j'ai

cités, mais même dans le cœur de la France. En Auvergne, les avantages d'un pays qui se cultive presqu'à lui seul (la Limagne) se montrent d'une manière frappante : Riom et Clermont, deux villes considérables, sont à trois lieues l'une de l'autre. La fertilité de la Limagne a formé la population de ces deux villes, et ces deux villes ont fait le bien-être du pays. Qu'un pays soit fertile par sa propre nature, ou qu'il le soit par l'excellence de sa culture, cela revient au même, puisqu'il est devenu susceptible d'une valeur supérieure, qui ne peut pas être étrangère au commerce, qui sera profitable au fisc, et qui ferait rentrer avec usure dans les coffres publics l'intérêt des avances que le gouvernement aurait jugé convenable de lui faire.

Si le commerce manufacturier veut songer sans préjugés à la position dans laquelle il vient de se trouver, à la paix continentale, il sentira que ses produits se sont augmentés depuis vingt ans, d'une manière assez considérable pour lui faire craindre que la production ne devienne un jour plus forte que la consommation. Les fournitures aux immenses armées de l'Europe ont long-temps alimenté les spéculations dont elles étaient l'objet. Leur dissolution a produit, pour le moment, un état de crise, parce qu'il a fallu se créer de nouveaux débouchés plus pacifiques. Toutes ces oscillations sont dangereuses pour les spéculateurs, qui ne peuvent que courir des chances hasardeu-

ses, lorsqu'ils voguent de conserve avec les événemens politiques. L'Espagne, par exemple, vient de détruire tout-à-coup une portion de notre commerce : la Turquie ne nous offre plus aucun point de sécurité. Toutes nos relations extérieures en politique sont toujours sujètes à des variations impossibles à prévoir, et qui rendent des plans bien conçus d'un succès très-incertain. Mais le commerce, qui se fonde sur l'accroissement et l'aisance d'une population, n'a pas à redouter les vicissitudes écrasantes que des branches entières d'industrie éprouvent souvent lorsqu'elles sont basées sur des élémens variables.

Le véritable point d'appui du commerce est dans la consommation journalière et impérieuse de la masse de la nation. Si les besoins primitifs de la population deviennent des objets de luxe, tant mieux pour toutes les branches d'industrie, qui s'en ressentent nécessairement. C'est donc à l'aisance de la population que le gouvernement doit son assistance, et, dans ce cas, ce n'est qu'à l'agriculture qu'elle est particulièrement due; car si, dans le royaume, il existe deux millions d'individus qui vivent des manufactures, il en existe vingt millions qui vivent du travail de la terre. Il est, d'après cela, d'un intérêt majeur pour le commerce, que l'industrie agricole se développe, parce que plus il se produit d'objets échangeables, plus il se fait d'échanges. Si le haut commerce était bien imbu de ces vérités, il serait le premier à sollici-

ter tous les secours que le gouvernement ferait sagement d'accorder aux départemens appauvris par un abandon si prolongé. Ce ne sont pas les pompes à feu que l'on dirige à grands frais vers le Sénégal, qui rendront d'éminens services à la patrie. Ce n'est pas que je sois l'ennemi des pompes à feu, bien au contraire; mais je voudrais qu'elles fussent utilement employées, et que les dépenses publiques, auxquelles le gouvernement juge à propos de nous astreindre, ne fussent pas faites par pure ostentation, mais qu'elles reposassent sur une base solide, sur notre fonds de terre et sur l'amélioration du sol; car ces dépenses nationales sont seules impérissables.

Nous en trouverons de nombreux exemples en regardant autour de nous. L'Allemagne n'a point de colonies; elle a cultivé ses champs; ses fermes sont soignées; leurs bâtimens, en général, sont complets et économiques. Elle a supporté des guerres ruineuses, et sa prospérité ne l'a pas abandonnée. L'Espagne s'est vue maîtresse des plus riches royaumes du Nouveau-Monde; elle a puisé, dans leurs mines d'or, ce qu'elle a considéré comme la richesse primitive; mais ses champs fertiles se sont couverts de ronces, et la pauvreté de la mère-patrie a dérivé des trésors de ses colonies. Comme les délices de Capoue ont énervé les Carthaginois, de même les mines du Mexique ont énervé l'industrie agricole du peuple espagnol, qui privé de

cette seule richesse intarissable n'a pu surmonter quelques années de malheur. N'est-ce pas dans les ressources de leur industrie que les Suisses ont trouvé leur félicité, tandis qu'une population indolente aurait fui cette région des frimats?

De trois Etats européens possesseurs d'immenses colonies, deux (l'Espagne et le Portugal) sont les plus pauvres de l'Europe; parce que leur sol n'a pas été l'objet de leur intérêt premier. L'Angleterre est la seule puissance qui, du commerce extérieur, ait retiré d'incomparables avantages; mais elle a de tout temps concentré son système. Sa marine seule a toujours fait sa force et sa défense (*). La charge de grandes armées permanentes n'a pas pesé sur elle comme sur les autres grandes puissances européennes, et elle ne s'est pas consumée par une double prétention de supériorité. Il est bon d'observer en outre que, tout en trafiquant avec toutes le parties du globe, elle n'a pas dédaigné le soin de son agriculture, et si l'on veut prendre le soin d'examiner attentivement la progression de sa fortune publique, depuis trente années, l'on trouvera que les succès de ses travaux agricoles entrent dans les calculs de ses benéfices pour une

---

(*) L'Angleterre a retiré de grands avantages de son commerce, mais sa dette énorme pèsera long-temps encore sur sa population présente et future.

part bien plus considérable que celle que des hommes peu réfléchis pourraient l'apprécier au premier coup-d'œil. Presque partout en Angleterre, des bâtimens nouveaux ont pris la place des anciennes chaumières, des chemins faciles ont rivalisé de produits avec de nombreux canaux, et le gain de l'agriculteur s'est accru de la facilité du transport.

Ce sont là les véritables mines d'or que tous les pays possèdent, et que tous les gouvernemens devraient exploiter; mais il est rare que les hommes d'État cherchent des ressources si près d'eux. En général, l'ambition vise à l'éclat, et n'est pas frappée de cette prospérité bourgeoise qui ne s'accroît au sein du repos que par l'ordre et la réflexion.

Pour intéresser davantage les commerçans à l'agriculture, je vais tâcher de leur prouver que les bénéfices qu'on peut en retirer équivalent aux produits nets de leurs spéculations, qui d'ailleurs sont hasardeuses; tandis au contraire que, des bonifications du sol, il reste toujours une augmentation de la valeur du bien-fonds, que des entreprises, même mal conduites, ne laisseraient pas de produire, en dépit de la mal-adresse du spéculateur; mais un négociant inhabile qui voit échouer ses rêveries, engloutit toutes les ressources de sa fortune, sans qu'aucun de ses débris tourne au bénéfice de l'État.

Peut-être le développement des ressources de l'agriculture fera-t-il cesser l'espèce de supériorité que d'autres professions semblent s'arroger sur celle du cultivateur. Ce serait un succès désirable. Relever la condition des fermiers serait sans doute un résultat suffisamment avantageux pour que le gouvernement eût à se glorifier de sa protection et de ses avances pécuniaires.

Avant d'examiner quels sont les produits probables de l'agriculture, je crois utile de parler ici de l'existence des fermiers. Cette classe d'hommes, de première nécessité, comprend beaucoup de classes. Il existe autant de différence entre un petit manœuvre et un gros cultivateur qu'entre un pauvre et un riche. Il est donc nécessaire que la culture soit faite selon la richesse de l'exploitant, et que les exploitations soient très-petites ou très-considérables.

Une heureuse révolution, sous ce rapport, s'est opérée en Angleterre : personne n'y trouve les occupations agricoles au-dessous de soi. Les plus riches particuliers honorent de leurs calculs le sol de la patrie ; et voici, ce me semble, la cause de cette heureuse innovation. Les Anglais, qui possèdent beaucoup d'héritages inaliénables, ont eu, pendant de longues années, le goût des jardins pittoresques. Leur prospérité leur a permis de bâtir de nombreuses et agréables habitations de cam-

pagne, qui ne doivent point sortir un jour de leurs familles. L'occupation est nécessaire à l'habitude de la vie champêtre. Et, leurs châteaux, une fois construits, leurs arbres parvenus à leur majestueuse extension, n'ayant plus qu'à contempler leurs œuvres, et blasés sur l'admiration du voisinage, leur oisiveté leur devint à charge. On avait l'habitude d'agir, de créer : chaque fabrique était un objet de mouvement, le sujet d'une sensation agréable; et l'habitude de l'activité prise une fois, une occupation nouvelle devait nécessairement succéder à celle qui venait de s'anéantir avec le succès. — Les travaux successifs de l'agriculture, qui ne s'arrêtent pas, et qui n'attendent l'époque de la récolte que pour rendre à la terre une portion du grain qu'elle vient de produire, devinrent la ressource favorite des hommes actifs; et d'un objet d'utilité première, la mode ayant fait une occupation agréable, beaucoup de fonds se sont dirigés vers une industrie que les plus riches seigneurs ne dédaignaient pas. Des hommes destinés à des professions qui demandent une éducation plus relevée, dirigèrent leurs spéculations vers l'agriculture. Le sol, qui n'est pas ingrat, et qui répond aux avances réfléchies qu'on lui fait, profita de leur esprit d'observation et de leurs sacrifices, et il se forma cette classe de fermiers capitalistes qui ne considèrent

pas seulement la terre pour ses productions, mais qui regardent aussi la ferme qu'ils administrent comme un établissement commercial de denrées et autres produits du sol.

C'est à ce succès que nous devrions tendre, aujourd'hui que notre numéraire est abondant, et que les placemens de fonds deviennent chaque jour plus difficiles et moins productifs. Les spéculations agricoles prendraient rapidement un essor bien utile, surtout si le gouvernement favorisait ces sortes d'entreprises : mais l'habitude de caresser particulièrement les banquiers et les fabricans, et de les considérer comme plus essentiellement destinés à produire la fortune publique, n'a pas laissé l'existence des fermiers parvenir à la considération qui leur est due dans un royaume qui doit obtenir d'eux son état d'opulence et de prospérité. Cette considération s'obtiendrait bientôt si, comme en Angleterre, des hommes bien élevés s'adonnaient aux spéculations agricoles en grand, et si, comme en Allemagne, l'agriculture n'était pas étrangère à l'éducation des gens de famille. — L'on pourrait peut-être aussi relever cette profession, en assimilant les fermiers qui possèdent de riches mobiliers d'agriculture à l'état des propriétaires fonciers qui, sans industrie, se trouvent aptes à représenter des intérêts nationaux. Mais la chose essentielle est

de prouver que les bénéfices sont certains, et par-là de décider les avantages de la spéculation; et si la mode de l'agriculture, qui de l'Angleterre s'est propagée en Allemagne chez les plus grands propriétaires fonciers, devenait aussi générale en France, il en résulterait un état de choses qui développerait en peu de temps toutes les grandes facultés de notre belle patrie; alors le commerce par l'agriculture, et l'agriculture par le commerce, se soutenant par des bénéfices réciproques, pourraient agir concurremment dans l'intérêt de la chose publique, et la France profiterait des avantages incalculables qui résulteraient de l'union et de l'accord de toutes les industries.

Du produit des opérations agricoles.

Une expression populaire aux îles, avant la révolution, était que la première barrique de sucre d'un établissement coûtait un million. Il fallait que nos millions fussent bien communs dans le siècle dernier pour avoir porté nos possessions coloniales au point de prospérité dont nous les avons vu décheoir si subitement. Sans prendre le mot à sa rigoureuse valeur, cela signifie qu'on ne fait rien de rien, et que si l'on n'eût pas ré-

pandu d'aussi grands capitaux sur les terres de Saint-Domingue, elles seraient restées couvertes de ronces et de plantes sauvages, comme on en voit trop aujourd'hui dans plusieurs de nos provinces. Une sucrerie, de deux cents nègres travaillans, que l'on portait à sa perfection, après l'établissement des constructions nécessaires à la culture, aux dépurateurs de la canne à sucre et à l'habitation du colon et de sa famille, revenait, y compris l'achat et les déblais du terrain, à-peu-près à la valeur du million dont on vient de parler : et cela paraîtra moins exagéré lorsqu'on se rappellera qu'un nègre ordinaire se vendait 2000 fr., les nègres sucriers 4000 fr. et les ouvriers à talent jusqu'à 10,000 fr. par tête. Mais la chose essentielle à savoir, est de connaître quel revenu net le propriétaire retirait de ses grandes avances; car pourquoi s'expatrier, si le même gain peut s'obtenir dans la mère-patrie?

J'ai cherché des renseignemens sur le véritable intérêt qu'un Colon retirait de ses premières mises de fonds : et des hommes dignes de toute espèce de croyance m'ont assuré n'avoir jamais touché bien effectivement en France plus de quatre pour cent de leurs fonds si largement employés. Cependant un bénéfice en apparence plus considérable a dirigé d'immenses capitaux vers un pays mal-sain, où la population nouvelle diminuait

considérablement avant de s'acclimater..... Ne serait-il pas plus sage de nous rendre un compte exact de ce que peuvent nous rendre des spéculations en terre dans un climat sain, sans nous expatrier? Et certes, si les placemens de fonds dans la Métropole se trouvaient être plus solides et plus lucratifs, ne pourrions-nous pas recommencer, en faveur de la France, ce que nous fîmes jadis en faveur de Saint-Domingue? On dira que les particuliers sont les maîtres de faire ce qu'ils veulent de leurs deniers, et que personne ne les empêche de cultiver des terres incultes si bon leur semble; mais il ne suffit pas de ne pas mettre d'entraves à leurs spéculations, il serait mieux encore de leur indiquer le chemin de la fortune en leur montrant la possibilité d'y parvenir. Aucun individu n'aurait songé peut-être à porter des capitaux à Saint-Domingue, si le gouvernement ne s'était emparé de cette île, si des travaux nécessaires à la sécurité de la colonie n'avaient été préalablement entrepris, et si la protection manifeste du gouvernement n'avait rassuré les spéculateurs par les faveurs commerciales qu'il accordait à leurs efforts. Le même zèle pourrait-il naître si le gouvernement voyait avec tiédeur les améliorations individuelles qui s'opéreraient lentement, et par hasard peut-être, dans le centre négligé de la France? Quelques individus entre-

prenans pourraient agir utilement dans leur intérêt propre, mais sans utilité publique, parce que tout se ferait partiellement, et que le système d'amélioration générale ne serait complet que par l'assentiment du gouvernement, manifesté par des actes de sa volonté forte et persévérante.

La terre offre diverses ressources qu'il est utile de calculer. Les spéculations peuvent varier sur un même fonds, suivant la masse des capitaux qu'on destine à sa culture. On peut, comme en Beauce, cultiver économiquement, et se contenter de produits qui, sans être énormes, apportent un revenu certain. En Flandre, où les capitaux et la population abondent, la main-d'œuvre est plus multipliée. Aussi la dépense de la culture devient-elle excessive; mais les produits de la terre s'élèvent en proportion des sacrifices, et la Flandre se couvre constamment de moissons abondantes, dont l'œil du voyageur n'aperçoit que l'opulence, sans songer aux dépenses qui les ont fécondées. Dans tel pays du monde où l'on fera, sur la terre labourable, les mêmes dépenses qu'en Flandre, les grandes récoltes ne seront pas en proportion des variétés du terrain, et l'on reconnaîtra bien certainement que l'or et l'industrie font plus encore que la nature du sol.

Mais, dans les provinces du centre, il n'est pas question d'une culture perfectionnée. Pourvu

qu'elle y soit raisonnée, voilà tout ce qu'il faut exiger d'elle; et ce n'est pas uniquement par des frais prodigieux que l'on peut obtenir des bénéfices importans.

On ne sait pas en général combien la culture d'un arpent de terre coûte annuellement en Flandre, cela s'élève communément de 150 à 200 fr. Un passage des *Annales d'agriculture* nous apprend que M. Tessier a connu dans ce pays un agriculteur qui dépensait chaque année 500 francs par arpent dans son exploitation, et que, par ce placement extraordinaire de fonds, joint à son industrie, il trouvait le moyen de doubler les produits nets et annuels de son exploitation. Son revenu s'est élevé de 10 jusqu'à 20 mille francs.

Néanmoins, et en défalquant l'évaluation des frais de culture du prix de la récolte brute des terres labourables en Flandre, on jugera que le cultivateur fermier y vise à son bien-être et non à sa fortune, et que des années malheureuses pourraient faire craindre pour ses avances premières. Il pourrait en être de même d'une agriculture trop compliquée, qui perdrait tout en perdant une main supérieure, impossible à remplacer. M. de Fellemberg, par exemple, est nécessaire à son agriculture, et partout ailleurs son extrême industrie porterait son intérêt. Mais la culture des gros fermiers des environs de Paris, de la Beauce, de la

Brie, me paraît faite sans système et sans puérilité : les calculs en sont judicieux, et presque partout plus ou moins applicables à toutes les terres labourables de la France. Partout on y voit de gros établissemens sous l'œil du maître, et tout ce qui simplifie la vigilance et l'économie dans de grandes proportions. Aussi les vastes terres mal cultivées du centre de la France peuvent entrer dans les calculs de la grande culture, et c'est seulement lorsque les spéculations seront analogues à l'étendue qu'elles embrasseront, que l'on pourra se flatter d'obtenir les résultats les plus productifs.

Arthur Young a calculé que dans beaucoup de terrains de landes on pouvait, en les défrichant, obtenir quinze pour cent de bénéfice annuel : sans prétendre que cette assertion soit rigoureusement vraie, elle part d'une autorité qui ne permet pas de la passer sous silence. De nombreuses communes ont été depuis cette époque défrichées en Angleterre, et les Anglais sont trop bons calculateurs pour avoir imité les premiers audacieux qui se seraient mal trouvés de ces défrichemens. La division de ces énormes masses de terres communales, et la belle culture qui succède aux bruyères qui déshonoraient le sol anglais, prouvent assez que les profits de la spéculation ont paru suffisans aux spéculateurs ; et sans prétendre avec Arthur Young que le bénéfice annuel peut s'élever à quinze

pour cent de la mise de fonds, il est cependant connu qu'il a satisfait aux prétentions des entrepreneurs, puisque le dixième de l'Angleterre est défriché depuis trente ans.

Au reste, pour mon calcul, il me suffit de prouver que l'on peut obtenir six pour cent de son argent en terre; et si, dans cette sphère raisonnable, on considère qu'on place ses réserves sur son propre sol, sans courir aucun danger pour des fonds dont on reste maître, il est évident que cela devient par la sécurité presque un placement commercial.

Je ne prétends pas assurer qu'un homme maladroit, qui traiterait légèrement sa terre, et qui ne consentirait pas à la laisser jouir de toutes les avances nécessaires à la reproduction, ne deviendrait pas dupe de sa mal-adresse ou de sa timidité. Quelqu'un qui s'effraierait à moitié chemin des dépenses à faire encore, perdrait, il est vrai, tout le fruit de ses travaux; mais il en est de même d'une manufacture. C'est la dernière vis indispensable qui permet tout mouvement. Mais, en calculant les bénéfices de la fabrication, peut-on les comparer avec les produits de la terre? Votre usine ne vous donne qu'une rente; mais l'augmentation du revenu du sol peut doubler immédiatement votre fonds; et cet immense avantage de l'industrie agricole sur l'industrie manufacturière, n'est pas en général, suffisamment appréciée.

Un manufacturier forme un établissement..., il dépense un million dans une filature de coton; il doit espérer dix pour cent de ses avances complètes. Les bâtimens et les métiers, qui véritablement ont cette valeur, ne l'ont plus un an plus tard : il ne rentrera plus dans ses avances premières. Il obtiendra peut-être douze pour cent selon les chances; mais son capital est détérioré. Qu'une maladie suspende son activité, son revenu baisse, et, pour se défaire de sa masse de bâtimens, il faut qu'il retrouve un acquéreur possédant un million, et la même masse d'industrie. Sans doute de semblables acquéreurs sont très-rares, et il en est peu de cette sorte qui ne cherchent à saisir la bonne occasion. Ainsi je ne crains pas d'assurer qu'un pareil établissement d'une valeur primitive d'un million ne vaut, au bout de dix ans, que cinq cents mille francs, en supposant qu'on n'ait pas mal fait ses affaires, et que l'usine soit achalandée; dans le cas contraire, la démolition des bâtisses sert de caution aux créanciers.

Il n'en est pas assurément de même des grandes dépenses faites sur les terres. La réussite peut échouer, mais le sol n'est jamais atteint : l'on peut s'y mal prendre, mais les profonds labours et les fumiers prodigués ne peuvent écarter les acquéreurs intelligens, qui savent profiter des avances mal faites, qui, du moins, ne sont pas per-

toutes parts, et les produits du sol s'expatrient souvent sans que les communes en retirent le moindre avantage. La prééminence dont jouissaient les anciens propriétaires, et la continuité de possession qui dérivait du droit de primogéniture, attachaient davantage à la glèbe les riches propriétaires des provinces, et l'on y voyait des familles sédentaires qui, sans se soucier de Paris ni des honneurs de la cour, trouvaient dans la considération dont ils jouissaient chez eux, l'équivalent des jouissances d'une ambition plus développée. Il en résultait nécessairement un grand avantage pour les campagnes et les villes de provinces, où l'on résidait l'hiver; car les capitaux avant de se déplacer définitivement circulaient avec bénéfice entre les mains des artisans et des commerçans, et les productions des pays recevaient d'eux une valeur nouvelle. Aujourd'hui l'agrément des campagnes n'est plus le même; les villes se sont dépeuplées de gens riches qui, n'y trouvant plus leur ancienne considération, quittent volontiers leur province et leur manoir, pour aller chercher à Paris la liberté, qui naît au milieu de la foule, de la diversité des plaisirs. Une seule chose peut encore rattacher les propriétaires à leurs biens-fonds, c'est le goût de l'agriculture et le sentiment de son utilité pour contrebalancer l'effet de la subdivision héréditaire des propriétés foncières qui

menace toutes les familles opulentes, anciennes ou nouvelles, d'une inévitable destruction. Un riche propriétaire foncier, qui ne sait pas accroître sa fortune, dévoue ses arrière-petits enfans au travail, si ce n'est à l'indigence. Ce n'est que par une industrie quelconque, que l'on peut aujourd'hui soutenir sa famille dans l'état social; et quand on possède des terres, il est tout simple de faire, sur ce fonds solide, usage de cette industrie. Mais on n'a généralement, en France, qu'une idée très-imparfaite des spéculations d'agriculture. On fait des essais; on croit économiser, et l'on perd du temps; on ne se résigne pas à faire des premiers sacrifices suffisans, et l'on se trouve dupe, non de l'entretreprise, mais de la manière dont on s'y prend. Cependant un propriétaire cultivateur trouve, outre ses bénéfices et l'agrément de sa résidence, une multitude de ressources. Il vit presque pour rien chez lui. Ses chevaux de luxe sont nourris sans qu'on s'aperçoive de leur consommation; les chemins de l'habitation sont toujours bons, parce que les harnois de la ferme sont employés l'hiver à leur réparation; et la propriété profite de tous ses instans perdus pour les fermiers, Presque toujours un propriétaire français, quand on lui demande s'il fait valoir, répond en rougissant :... J'y vais doucement.... Je me suis réservé cinquante arpens.... Je fais des essais.... Comme si l'on devait

regarder sa ruine comme prochaine, s'il faisait une entreprise plus étendue! Or beaucoup de spéculations profitables en grand sont absurdes en petit, et particulièrement en agriculture où l'état-major d'une exploitation de cinquante arpens, par exemple, mange indubitablement tous les bénéfices de la ferme.

Ces considérations devraient engager la timidité des gros propriétaires qui généralement, en France, s'effrayent d'une entreprise un peu vaste, et qui demande de la suite, et qui préfèrent vivre nonchalamment de leurs revenus, que de tirer parti de leur industrie personnelle, au profit de leurs familles. Les immenses capitaux dont le gouvernement dispose annuellement, encouragent cette oisiveté : 800 millions d'impôts attirent une si grande masse d'intérêts individuels, que toutes les idées ambitieuses se tournent vers un desir d'emploi, qui cependant ne peut réaliser l'espoir de fortune qu'on s'en promet : tandis que les bonifications du sol et les soins de la propriété sont aussi des sources d'estime publique et d'une prospérité constante. Si les propriétaires étaient imbus de ces vérités, leur séjour sur leurs terres deviendrait plus habituel. Des occupations agricoles remplaceraient les plaisirs forcés de la chasse et le goût onéreux des jardins de luxe. Elles conviendraient mieux à tous les âges ; et l'État retirerait de grands

avantages de cette direction d'idées! N'est-il pas étonnant que des pays étrangers importent avec bénéfice, en France, des grains et des bestiaux, malgré les frais de conduite et de transport? Cela vient évidemment de ce que nos frais de culture absorbent une trop grande partie des profits nets de nos cultivateurs : mais il n'est pas dit qu'avec une meilleure économie, nous ne puissions obtenir des résultats satisfaisans, même avec une diminution des valeurs premières qui nous permettrait à notre tour des exportations avec avantage. Or ce n'est que par l'action des gros propriétaires que l'on peut arriver à la plus grande extension des productions de la terre, par la masse de capitaux qu'ils peuvent avancer à leurs propriétés, tandis que les petits fermiers sans avances, si les denrées baissaient encore, ne pourraient jamais avec le chétif produit de leur récolte payer leurs chétifs fermages, et ces hommes découragés n'ajouteront pas une obole à la fortune de l'État.

Le plus grand encouragement à donner à ces propriétaires spéculateurs et sédentaires, est de faciliter le transport de leurs denrées et d'exciter par-là le développement de toute espèce d'industrie. Les chemins vicinaux, dont nous avons déjà parlé, sont insuffisans pour les immenses fardeaux; et les transports éloignés sont trop coûteux par leur moyen Les canaux dont le gouver-

nement s'occupe avec persévérance ne peuvent malheureusement pas, dans un pays souvent élevé, produire une activité suffisante au commerce intérieur. N'existerait-il aucun moyen de rendre plus de rivières navigables? Le moindre ruisseau coule à la mer; or ce moindre ruisseau peut fournir une longue navigation, en élevant ses bords, et en conservant ses eaux, au moyen d'écluses proportionnées à leur volume. Cependant tous nos cours d'eau sont barrés; et leurs communications naturelles, qui devraient appartenir à tout un pays comme celles des chemins publics, sont entravées de nos jours par les concessions anciennes de nos précédentes administrations. En Hollande, où les canaux abondent, on est cependant plus avare de l'eau que nous qui n'en possédons que fort peu. C'est le vent qui fait mouvoir toutes les usines de la Hollande, de manière qu'aucune communication n'est obstruée, et que les gros fardeaux n'écrasent pas les routes, qui sont maintenues dans l'état le plus parfait. Le riche village de Sardam est entouré de trois cents moulins à vent bien plus importans que nos moulins de France, et qui supléent sans doute à beaucoup de nos barrages de rivières. Les moulins à blé font tourner trois meules; les moulins à scier font mouvoir trois appareils de scies; ceux à papier suffisent à deux cuves etc.;

les moulins qui servent à l'assainissement des pays au-dessous du niveau des canaux supérieurs, élèvent à quelques pieds de hauteur un immense volume d'eau. Ces derniers pourraient servir avec bien de l'avantage au desséchement de nos grands marais. Il est à remarquer que les Hollandais n'ont pas substitué les machines à vapeur à leurs moulins; et comme le transport des charbons est facile, il est clair qu'ils trouvent encore un avantage certain à s'en servir. On peut s'en rapporter là-dessus à leur esprit de calcul et d'économie, pour être convaincu que, dans beaucoup de localités, cette sorte d'industrie pourrait être employée en France avec un grand bénéfice. — Quoique les canaux soient sans contredit préférables aux cours d'eau pour la navigation intérieure, cependant, comme le plus souvent ils sont inexécutables, il peut être utile de se confier à la pente naturelle des eaux; et, dans le cas où les communications seraient d'une haute importance, le gouvernement fera bien d'opérer, sauf indemnité, la destruction des barrages qui s'opposeraient à la circulation des productions d'une vaste étendue de pays. Le vent est un moteur à bon marché qui peut servir à l'approvisionnement des contrées les plus populeuses. Il serait donc à desirer que le mécanisme des moulins fût mieux connu parmi nous, et le gouvernement ne peut

trop propager en France ces inventions utiles consacrées par l'expérience, et qui produiraient au royaume des valeurs d'une création nouvelle. Une fois tranquilles sur nos approvisionnemens, on pourrait successivement entreprendre de dégager tous les cours d'eau de quelque importance ce qui pourrait suppléer aux canaux dont l'exécution serait impraticable ou trop onéreuse. En diguant et barrant de petites rivières, on pourrait sans doute obtenir plusieurs communications intérieures, et le gouvernement ne manque pas d'hommes en état de tirer parti de notre situation. Mais il faudrait, à l'exemple de l'Angleterre, que ces hommes du métier fussent mieux encouragés qu'ils ne le sont, lors de la réussite de leurs entreprises. Les récompenses pécuniaires et nationales n'ont pas le seul mérite d'encourager l'ingénieur ; elles le désignent encore comme digne de la confiance des spéculateurs, qui voudraient lui confier des travaux particuliers. Trois ou quatre hommes d'un grand mérite ont suffi pour diriger la plus grande partie des grands travaux de l'Angleterre, parce qu'on était certain qu'ils joignaient l'expérience à la théorie, et qu'on s'adressait avec confiance à l'homme désigné par la reconnaissance publique. Si, comme on le voit chez nous, le salaire de l'ingénieur est la seule récompense de ses travaux, son intérêt n'est pas

que l'entreprise s'achève avec rapidité. Tous nos travaux, en France, sont exécutés avec une grande perfection, parce que cette belle exécution flatte l'amour propre de l'auteur : mais il n'est pas aussi constant que les travaux s'exécutent toujours avec toute l'économie et la rapidité desirables.

Pour subvenir à toutes les dépenses que doit entraîner un nouveau système de navigation intérieure, il est nécessaire de diriger des fonds vers cette partie qui, depuis la perte de nos plus belles colonies et de la prééminence de notre commerce extérieur, est devenu pour nous de l'intérêt le plus majeur. La marine doit recevoir une organisation relative à notre situation nouvelle; maintenir un état de quarante vaisseaux de ligne, tandis que nous n'avons pas le nombre d'hommes suffisans pour les équiper, même en y comprenant les matelots d'eau douce, me semble provenir d'une vanité nationale trop onéreuse et mal calculée. Ce n'est pas le matériel de la marine qu'il est le plus essentiel de conserver; c'est le moral. Ce sont des officiers instruits et des matelots navigateurs qu'il est utile de se réserver et d'encourager : sans cela tout notre matériel est à jamais insuffisant. Je sais que l'esprit militaire d'un corps d'officiers de mérite est difficile à manier : mais si, dans un changement d'organisation, la marine royale se rapprochait du but de la marine marchande; s'il

pouvait exister entre elles une alliance qui permît que les frais d'une flotte royale tournassent au bénéfice du commerce, les officiers qui pourraient y trouver des avantages pécuniaires devraient-ils concevoir une sorte d'humiliation à se prêter aux circonstances impérieuses qui rendent inévitable une organisation moins onéreuse, en temps de paix? Des écoles excellentes répandent les théories : mais l'habitude de la mer est nécessaire pour faire de bons marins ; et je ne vois pas que des destinations commerciales pussent offenser aujourd'hui des officiers de marine à qui, sans cela, l'habitude de la navigation manquera nécessairement. Nous voyons en Angleterre des vaisseaux armés (ceux de la compagnie des Indes) qui trafiquent, et dont les équipages sont tous formés pour la guerre : tandis qu'un jour de combat, des matelots non habitués à la mer pourraient à peine résister à son agitation. Je ne me dissimule pas que la réorganisation de la marine ne souffre des difficultés peut-être insurmontables, et je suis loin d'être en état de traiter en détail une matière aussi compliquée. Mais je pense du moins qu'il est facile de supprimer nos quarante vaisseaux de ligne qui ne sortent pas de nos ports; et de cette économie en attribuer une partie à notre marine légère, une autre au développement de notre commerce intérieur, et la

troisième au soulagement de nos colonies existantes, dont l'état mérite l'attention la plus inquiète de la part du gouvernement.

Dans le rapport de M. de Saint-Cricq sur les douanes, il établit que, malgré quelques légers avantages faits à nos colonies, elles ne peuvent fournir le sucre à la consommation de la métropole, qu'avec une perte très-considérable, d'après le cours actuel de cette denrée. Il devient par là presqu'évident que nos îles, qui jadis nous ont servi de fabrique à sucre, sont aujourd'hui sans utilité pour nous, comme leur industrie est sans bénéfice pour elles. Plusieurs causes ont détruit leur prospérité : la plupart des propriétaires, en partie ruinés, n'ont peut-être pu suivre les progrès des colonies étrangères; la culture des terres, autrefois neuves et si fertiles, n'a peut-être pas été suffisamment variée pour en obtenir constamment d'immenses productions : les lois d'hérédité française ont peut-être subdivisé des établissemens ou paralysé leur essor, en leur retirant des capitaux nécessaires à leur prospérité; l'abolition de la traite des noirs enfin, en diminuant les ressources de la main-d'œuvre, a sans doute aussi diminué les profits nets de la culture et de la fabrication. Le fait est qu'aujourd'hui nos colonies nous sont onéreuses. Ainsi nous nous trouvons dans une situation singulière : nous conservons des colonies pour

protéger un commerce qui puisse alimenter notre marine, et nous avons une marine qui nous coûte 68 millions, pour nous conserver des colonies qui nous sont onéreuses. C'est là de fort mauvaise économie. Aussi n'est-ce pas sous le rapport des bénéfices que nous devons considérer aujourd'hui nos anciennes possessions : les colons sont des français, et il ne peut être mis en question de les traiter en étrangers. Nous devons les aider; et c'est encore par la diminution des dépenses de la marine que nous pouvons y parvenir : car quoiqu'on en dise, si les vaisseaux qui sont destinés à pourrir dans nos ports, ne contribuent en rien à la fertilité de nos colonies, les fonds destinés à les créer et à les entretenir pourraient sans contredit être employés bien plus utilement.

On parle encore beaucoup de l'influence de nos colonies : elles sont, dit-on, un débouché constant à nos denrées et à nos manufactures. Mais de quelle importance est ce débouché? C'est ce qu'il est très-intéressant d'établir matériellement. La Martinique a 90 mille habitans, la Guadeloupe environ 120 mille, Cayenne près de 20 mille : sur ces 210 mille âmes de population, sont compris les noirs pour 160 mille au moins, et l'on sait que les nègres esclaves ne consomment pas de productions de France. Ainsi cet immense débouché, pour la conservation duquel

nous maintenons une flotte qui nous coûte 68 millions par an, est une population consommatrice de 50 mille âmes : voilà la vérité presque dans sa nudité. D'après cela ne paraîtra-t-il pas absurde de considérer notre état colonial comme formant une branche commerciale d'une telle importance qu'on doive compromettre pour elle les intérêts les plus directs de la métropole?

Il serait plus généreux et plus juste de rendre à nos îles la liberté du commerce, et de les considérer comme entrepôt, puisqu'il paraît prouvé que la culture ne peut plus être pour elles une source unique de prospérité. Nos marchandises françaises y trouveraient peut-être des acquéreurs qui les répandraient sur le continent américain, et le bénéfice des douanes serait remplacé par les réductions qui résulteraient de ce nouveau système.

Il paraît évident, d'après le rapport de M. le directeur général des douanes à la chambre des députés, que les îles ne peuvent plus fleurir par leurs sucreries; le calcul des pertes sur le prix de fabrication est trop élevé pour pouvoir être rétabli sans devenir une charge trop pénible pour les consommateurs, sans encourager la contrebande et sans diminuer les consommations. Cependant plusieurs manufactures de sucre indigène mettent leurs productions sur nos marchés, sans redouter

la concurrence du prix des sucres exotiques, et si le gouvernement, par des droits convenables, maintenait la valeur de cette denrée de manière à favoriser les spéculateurs français, nous parviendrions peut-être un jour à nous dégager d'une partie de l'énorme impôt que nous payons à toutes les Indes. Le café, le coton et les épiceries dont la culture ne peut s'acclimater en France, seraient encore pour nos colonies une ressource imposante qui, jointe à l'extension de leur commerce, pourrait encore les maintenir dans l'heureuse existence qu'elles ont le droit d'attendre de la mère-patrie, tandis que l'agriculture, qui n'attend pour se développer que du mouvement et des capitaux, trouverait dans la fabrication du sucre de betterave une nouvelle source de bénéfices importans.

On ne peut nier que le système de prohibition que les puissances s'imposent respectivement, ne complique tellement aujourd'hui les calculs du commerce extérieur, qu'on peut admettre comme probable qu'un jour ces résultats seront presque illusoires. C'est donc bien le moment de nous convaincre que les échanges entre trente millions d'individus peuvent suffire à notre industrie, qui trouvera toujours plus de débouchés, en proportion du plus d'aisance de la masse de la nation. C'est ici l'occasion de rappeler l'idée d'un anglais auquel on faisait l'éloge de notre ancienne

situation coloniale, et qui répondit que Saint-Domingue ne produisait pas à la France autant de bénéfice que le commerce de ses œufs. — En effet, si l'on considère que toutes les chaumières de toutes les parties du royaume produisent des œufs, que sur tous nos marchés ces échanges d'un objet de si peu de valeur se renouvellent si rapidement et si généralement, on reconnaîtra que le commerce sans cesse renouvelé de cette denrée doit finir par être d'un intérêt majeur. Il est vrai que son influence est moins palpable, et que de beaux vaisseaux chargés de riches cargaisons jettent un bien plus grand éclat : mais les bénéfices qu'on retire de ceux-ci se concentrent sur un petit nombre d'individus : le petit commerce, au contraire, pénètre dans les chaumières et les enrichit. Or cette aisance de la chaumière rentre immédiatement dans l'intérêt du commerce; car si l'on parvient à faire dépenser 10 fr. par an de plus aux vingt-cinq millions d'habitans forcés de vivre en partie de leur travail ou de leur industrie, il en résulterait un surcroît de consommation de 250 millions qui, sans doute, équivaudrait à tous les avantages que nous pouvons encore espérer de nos colonies.

Mais cette aisance de l'intérieur, à laquelle j'engage le gouvernement à prendre le plus vif intérêt, nuira-t-elle en rien à nos exportations?

Sera-t-elle une cause de ruine pour nos spéculations lointaines? Au contraire, une meilleure culture de nos champs nous obtiendrait à plus bas prix des productions plus susceptibles d'exportation, et je crois devoir appuyer sur cette idée. Un de nos agronomes les plus distingués a prouvé que, suivant l'ancienne routine de l'assolement triennal où la terre restait une année entière sans culture, pour que les fermiers retirassent quelques bénéfices de leurs avances et de leurs travaux, il fallait que le prix de l'hectolitre de froment fût de 25 fr. Aujourd'hui, par une plus judicieuse économie de temps et de travail, un cultivateur peut fonder un gain très-raisonnable en livrant son grain à 17 fr. Il en est de même de toutes les cultures : on peut diminuer le prix des denrées par un travail mieux réfléchi, sans perte d'aucun bénéfice, et cette diminution des valeurs produites pourrait singulièrement accroître la masse de nos exportations.

Les gouvernemens n'ont cependant jamais considéré sous ce point de vue l'importance de nos améliorations intérieures. Tous les grands sacrifices ont été faits exclusivement en faveur du commerce extérieur au lieu même de l'exportation, sans être jamais inquiété de l'état intérieur de nos provinces, dans l'intérêt de la production. Les dépenses d'un seul de nos ports de

mer cependant auraient suffi sans doute à régénérer de vastes pays apauvris par un long abandon. Ces masses de capitaux employés à porter le sol à sa plus grande fertilité, ne seraient jamais anéantis, tandis que l'utilité de nos ports est aujourd'hui bien incertaine, proportionnellement aux sommes immenses absorbées par leur construction et leur entretien. Et peut-on dire que ces sommes ayent eu la destination la plus favorable à notre commerce extérieur? Non : le bas prix des objets d'exportation est la cause principale de sa prospérité. Toute l'influence des gros vaisseaux de la marine royale échouera devant cette condition première à laquelle cependant, sans l'accroissement de l'économie agricole, il est impossible de prétendre. Les commerçans cependant ne voient en général que l'objet immédiat. C'est le débouché de la production qu'ils réclament, et pour lequel ils demandent protection; tandis que c'est dans le prix modéré de tous les objets d'échange qu'ils pourront trouver des bénéfices constans et assurés. Cet enchaînement de l'intérêt agricole et commercial, lorsqu'il sera plus généralement compris, (et ce moment n'est plus éloigné, je pense,) dirigera sans doute les vues futures des hommes d'État, et le bien être des provinces centrales du royaume en sera le résultat inévitable.

ce sur les points qu'ils arrosent, que réunis à d'autres circonstances favorables, telles que la population et les besoins du commerce, car il n'existe pas d'effets sans causes, et peut-être, si l'on prenait la peine de s'en rendre raison, expliquerait-on cette singularité d'un canal qui n'enrichit pas le pays qu'il parcourt.

Les causes d'existence de nos grandes villes sont palpables. Rouen, entre Paris et la mer, donne à ses capitaux une activité facile à concevoir. La situation de Bordeaux à l'embouchure de la Garonne, qui reçoit toutes les rivières du midi, rend cette ville le centre du commerce de nos provinces méridionales. La prospérité de Lyon n'est pas aussi naturelle, et, quoique avantageusement située, la navigation du Rhône est trop pénible pour ne pas détruire une partie de sa propre utilité. Ce n'est que par l'établissement des manufactures de soieries, que Colbert a décidé de la grande importance de cette ville, qui prouve, au centre des terres, ce que d'autres parties intérieures de nos provinces pourraient également produire d'activité commerciale et de véritables richesses. C'est à de larges avances que Lyon a dû de s'élever au-dessus de son existence naturelle, mais sa grande prospérité ne s'est pas concentrée dans ses murs, elle s'est étendue avec son atmosphère commerciale, et une vaste portion de pays a profité de son opulence.

Les premières avances en faveur du commerce de Lyon, n'ont donc pas été faites en pure perte, et toutes les sommes dépensées avec le même discernement, auront un résultat semblable ; car il est impossible que l'emploi de grands capitaux reproductifs n'opère pas une grande réunion de population qui ne peut manquer d'être à la fois florissante et consommatrice, si l'industrie surtout est la base de cette société nouvelle.

L'établissement de nouvelles villes, de nouveaux points de consommation, de nouvelles colonies intérieures, ne doit pas paraître aussi gigantesque qu'on pourrait le supposer. Nous avons vu de tout temps, et particulièrement dans notre âge, bien des villes ruinées par les hasards de la guerre, et presque toutes rétablies en moins de vingt années. Ne peut-on pas de même faire quelque chose pour le pays qu'on a ruiné par une injuste négligence ? Le grand Frédéric tirait des trésors de ses coffres pour rétablir la Marche de Brandebourg ; il dépensait plusieurs millions par an en faveur de l'agriculture, et ses finances ne ressemblaient pas aux finances actuelles de la France ; ce ne sont pas les bonnes dépenses qu'on doit redouter, ce sont les millions jetés dans l'eau qu'il faut déplorer; ce sont les triomphes maritimes de Louis XIV, ce n'est pas l'or que Colbert a répandu dans nos

villes manufacturières qui nous ont appauvris, et la décadence du grand règne n'est pas due, sans doute, à la protection onéreuse que les arts, les sciences et l'industrie ont pu recevoir des hommes éclairés qui concevaient alors la vraie gloire et la véritable prospérité d'un magnifique État.

Sans faire, sur le centre de la France, des recherches minutieuses qui demanderaient un long examen, que l'on ouvre simplement la carte de poste. Le nord de la France fourmille de grandes routes, de villes, de communication ; le centre est blanc, c'est presque l'Arabie. Cependant, si l'on considère le sol et la température agréable de cette vaste contrée, on se ressentira de l'extrême injustice qui la rend languissante depuis deux siècles. Que l'on ne m'objecte pas qu'elle est sans débouchés, car la Suisse et l'Allemagne sont bien plus au centre de l'Europe ; et si ces pays sont riches, ce n'est pas parce qu'ils ont des vaisseaux de ligne, mais parce qu'ils ont des fermes en bon état, de beaux bestiaux, des villes nombreuses, des villages rapprochés ; parce que le pays est en état de consommer ce qu'il est en état de produire, et parce qu'un gouvernement paternel, qui n'a pas à s'inquiéter d'une portion de famille trop éloignée, concentre toute sa prévoyance sur l'objet unique de sa sollicitude, et qu'il n'est pas tenté de s'ingé-

rer dans des calculs lointains qui pourraient le détourner de son premier but, le bien être et l'aisance de la famille continentale.

Aujourd'hui que l'abus de la guerre nous a peut-être trop désabusés du prestige de la véritable gloire, nous sommes plus à même de reconnaître qu'il peut exister, pour un grand peuple, de la dignité dans la paix. Outre l'attitude imposante d'un gouvernement, c'est dans l'opulence de quelques classes de la population, c'est dans l'aisance des autres que doit se trouver cette dignité qui ne saurait exister ni sous l'oppression, ni dans la misère. Or, les richesses produites par les manufactures ne peuvent être que rares et isolées; leur nombre est limité par la force des choses. La terre, au contraire, est un vaste métier que toute une population peut remuer à son profit, et qui fournira des consommateurs au commerce à mesure que l'industrie agricole trouvera des ressources à son développement. C'est pour ce grand but que le gouvernement doit faire les mêmes sacrifices qu'il a faits jadis en faveur du commerce colonial, et sans doute ici le succès n'en saurait être éphémère; tout prospérerait alors, la population s'accroîtrait sans danger, le commerce intérieur s'alimenterait par la consommation de la population croissante, et notre commerce extérieur, loin de péricliter par l'aisance nouvelle du pays, trouve-

rait, dans le mouvement d'un plus grand nombre d'objets d'échange, à se consoler de la perte d'une prééminence devant laquelle les gouvernemens ont trop long-temps fléchi.

Vues d'améliorations générales.

Il est beaucoup plus facile de fronder que de donner de bons avis, et en me plaignant de l'abandon dans lequel toutes les administrations antérieures au temps présent ont laissé le centre de la France, je me donne la tâche beaucoup plus délicate de présenter des moyens d'améliorer sa situation et d'effacer les traces d'une disgrâce prolongée de cent cinquante années. Les malheurs d'une campagne de guerre moissonnent un pays. Tout est consommé : mais ses fumiers y restent, et l'armée qui ravage y dépose aussi de l'or et des engrais. Mais une crise lente, qui, petit à petit, enlève au sol sa substance, à la terre son mobilier, ne peut aussi promptement se rétablir que les dégats d'un fléau dévastateur, mais passager. Cependant la volonté, l'or et la promptitude font merveille en économie politique, et c'est d'après l'intime conviction que j'ai de leur influence, que je vais indiquer les moyens qui me paraissent les plus propres à ramener les provinces centrales de la

France, à la prospérité qu'elle semble devoir attendre de leur climat.

Je commencerai par la proposition de créer des villes nouvelles, parce que cette idée paraîtra gigantesque et ne sera pas populaire. Ce n'est pas comme mesure d'ostentation que je mets en avant cette audacieuse pensée. J'ai déjà fait observer que les villes sont nécessaires pour la consommation des productions de la terre, et lorsque la population ne se trouve pas dans un pays en proportion avec son agriculture, il en résulte que celle-ci doit nécessairement péricliter : car les produits ordinaires de la terre ont trop de pesanteur, et la difficulté des communications ne permet pas les ventes lointaines, puisque les frais de transport absorberaient tous les bénéfices des cultivateurs. Ce nivellement de la production et de la consommation si desirable pour tous les pays, offrirait de grands avantages aux provinces dont je prends les intérêts, et cela seul leur rendrait la vie. Mais la proposition est gigantesque, créer des villes est impossible !

Cependant, si l'on s'effraie des dépenses énormes qu'elles occasioneraient, j'observerai que le nombre des villes bâties depuis deux cents ans est très-considérable, et que cela ne devrait pas être regardé comme une nouveauté : qu'à la vérité, loin de les avoir établies d'une manière utile

à notre commerce intérieur, c'est à trois mille lieues de nous qu'on a prodigué nos grandes ressources : mais les villes de Saint-Domingue, de la Guadeloupe, de la Martinique, etc., etc., prouvent que la possibilité de bâtir des villes existe ; et, pour en compléter la preuve, je puis citer la ville de Chollet brûlée de fond en comble dans la guerre de la Vendée, qui de sa seule force, et par l'énergie de ses propres habitans, a relevé ses ruines et qui, dès l'année 1808, de quatre maisons qui lui restaient de son ancienne existence, avait déjà reproduit une cité naissante composée de maisons neuves et agréables. Elle comptait déjà nombre de fabriques en activité ; tandis que les villes environnantes, qui n'avaient rien souffert de la guerre, étaient restées stationnaires et sans chercher à sortir de leur routine apathique. — L'Amérique septentrionale est encore une preuve bien manifeste de l'importance des villes comme de la possibilité de les créer, et l'on ne niera pas, sans doute, que c'est d'elles que l'agriculture américaine a tiré son existence et reçu son premier essor. Au reste, l'érection d'une ville ne peut être considérée comme une dépense purement somptuaire. C'est réellement un placement de fonds : les maisons se louent et produisent. Surtout lorsqu'un grand intérêt commercial est la base d'une cité nouvelle, il est présumable que les bénéfices en se-

raient suffisamment avantageux : enfin l'Amérique septentrionale bâtit des villes et s'enrichit.

J'ai déjà parlé de la nécessité de compléter notre système de défense intérieure. J'ai fait observer qu'il ne fallait pas considérer Paris comme la France, et se regarder comme prisonniers de guerre lorsqu'une armée étrangère, profitant du hasard d'une bataille, aurait surpris notre capitale. Je pense qu'une immense quantité de Français partage mon opinion à cet égard. C'est donc avec une vive satisfaction que je viens d'apprendre que le gouvernement, imbu déjà de la justice à rendre à nos provinces centrales, et reconnaissant que le système de défense de nos frontières peut être judicieusement modifié, combine en ce moment le projet de plusieurs établissemens militaires dans l'intérieur de la France. Ce serait déjà plusieurs colonies qui vivifieraient puissamment les pays environnans : car une dépense publique attire toujours la population laborieuse, surtout quand une classe d'hommes éclairés, comme les officiers de l'arme du génie, se trouvent à la tête de grands travaux. Une fois de grandes entreprises exécutées, les bons ouvriers, les excellens pionniers qui formeront la population sédentaire du pays, et qui, par leur travail, auront acquis quelques avances ne resteront pas oisifs, et leur active industrie propagera bientôt la fécondité qui suit infailliblement les

grandes dépenses publiques. En effet, les environs de nos ports royaux, ainsi que nos provinces garnies de places fortes, ont une population ouvrière, tandis que les paysans de plusieurs provinces centrales, indolens et contens de vivre, regardent sans estime le sol qu'ils travaillent sans énergie.

Si l'existence des villes est utile, leur durée doit sans doute, être prise en considération. Je ne me plains nullement de l'accroissement de Paris et de ses embellissemens : mais je voudrais en même temps que plusieurs de nos villes fussent rajeunies. Le goût varie et s'améliore, tandis que la vétusté des cités augmente. Il s'ensuit que petit à petit le luxe s'en éloigne et la petite population ne tarde pas à s'en ressentir : car la consommation des grands revenus l'occupe et la soulage : mais lorsque, faute d'agrément, le revenu net d'un pays s'écoule annuellement vers la capitale, il est évident que les charrons, tailleurs et restaurateurs de Paris en profitent : mais les ouvriers du pays en souffrent inévitablement.

Si les villes pouvaient se suffire, le gouvernement n'aurait pas à s'inquiéter de leurs embellissemens successifs : mais, dans bien des circonstances, il faut plus que la force d'une autorité locale pour faire entendre raison à la masse des hommes, même les plus intéressés aux mesures qu'on leur

propose : parce qu'il faudrait rompre d'anciennes habitudes, et qu'ils redoutent l'entreprise quoiqu'ils en desirent le succès. Une ville brûle ! elle se rebâtit parce que le malheur et la nécessité quadruplent l'industrie ; mais faire entendre à des propriétaires qu'il faut abattre leurs maisons pour embellir, assainir ou protéger leur ville natale, c'est supposer un dévouement qui ne s'obtient pas d'un homme qui possède le plus léger abri. L'autorité locale, lorsqu'il s'agit de l'embellissement des petites villes et des villages, est presque partout insuffisante pour obtenir des habitans les sacrifices que ces entreprises entraînent. Un maire a trop à combattre, il redoute les haines personnelles, et ne peut en général innover que par l'initiative d'un pouvoir supérieur, et les communes qui ne sont pas immédiatement sous l'œil des préfets et sous-préfets, courent risque de se voir anéantir au milieu des boues, des exhalaisons fétides et des habitudes que leur ont léguées nos ancêtres. Je ne demande pas que toutes les villes soient belles : mais on doit exiger qu'elles soient proprement tenues. L'inspection confiée à des hommes gagés est utile, sans doute, mais elle n'a pas assez de poids dans l'idée des particuliers ; il devrait exister en France comme en Angleterre une inspection plus relevée, et de gros propriétaires qui se chargeraient d'une surveillance active et continue sur

l'état des chemins, des rues, des édifices et qui s'occuperaient de l'état sanitaire des villes, auraient, sans doute, une prépondérance plus positive, et les ordres des préfets, d'après l'avis des inspecteurs supérieurs, donneraient aux maires beaucoup plus de moyens de rendre d'utiles services à leurs communes sans avoir des démêlés personnels avec leurs administrés.

Les grandes villes dont l'importance est toujours égale à la consommation, possédaient jadis, pour la plupart, des biens fonciers, qui leur servaient de ressources, et qui, de nos jours, n'ont pas été respectés. Le gouvernement, par une vente arbitraire, s'est plus directement engagé vis-à-vis d'elles à les maintenir dans l'existence qui leur convient et à les aider dans leurs chances d'adversité : mais il n'en est pas moins douloureux de voir ce peu de respect pour les biens des communes ; ils provenaient en grande partie de legs et donations que des personnes amies de leur pays faisaient en faveur de leurs villes natales ; ils leur étaient d'une grande ressource en bien des circonstances et, sans doute, la spoliation de ces héritages n'encouragera pas les citoyens à fonder de nouvelles sources d'économie, qui bientôt peut-être se trouveraient usurpées par des autorités envahissantes et détournées de leur véritable but. Ici je me permettrai la remarque suivante, où je paraîtrai peut-être partie

intéressée; mais qui rentre dans le sujet, et qui tend à prouver que la révolution a fait dévier les esprits les plus droits de ce sentiment de respect dû, sans doute, à la mémoire des bienfaiteurs de de leur ville et de leur pays.

Deux prélats de ma famille ont fondé le collége d'Harcourt à Paris en 1280, c'est-à-dire dix ans après la mort de Saint-Louis. L'exemple de ce grand roi, qui favorisait les lettres et l'instruction publique, a sans doute fait naître l'idée de cette fondation pieuse. D'autres âmes charitables se sont jointes aux efforts des premiers fondateurs, et le collége d'Harcourt a, sous ce nom, existé pendant cinq cent neuf ans, sans que personne s'en soit formalisé. La révolution qui, du moins, devait respecter les ressources de l'instruction publique, ne l'a pas fait, et ce collége, le plus ancien de l'Université de Paris, fut compris dans la proscription de cette antique corporation. On en a fait une prison, une école normale, et, dans l'état d'anarchie où se trouvait la France, personne n'avait de souvenirs à réclamer! Le collége vient d'être réhabilité sous le nom de collége Saint-Louis!... Cependant la mémoire de ce grand monarque appartient au ciel comme à la terre; elle est indépendante des hommes, et ce n'est pas sans doute ajouter à la religieuse vénération que nous lui conservons, que de placer sous son nom les

œuvres de charité de ses anciens sujets. C'est en outre mal entendre les intérêts de la société, que de mettre au néant le souvenir des fondateurs d'utiles institutions, parce que c'est tuer l'exemple, et qu'il est mal fait de dégoûter pour l'avenir la générosité de ceux qui voudraient être charitables, même avec quelque ostentation.

D'après la funeste opération de la vente du bien des communes, il est présumable que les villes seront long-temps privées de nouvelles largesses, et leur bien-être ne peut dépendre que de leur énergie ou de la faveur des gouvernemens qui, tous peut-être, ne sentiront pas assez combien les réunions de masses d'hommes ont d'influence sur la fortune des campagnes et sur le bien être de la nombreuse portion de la population qui vit du travail de la terre. C'est l'agrément des villes qui fixe le séjour des gens riches, et la consommation des revenus annuels dans les provinces; sans quoi les produits des pays environnans s'écoulent vers la capitale sans bénéfice pour elles comme sans espoir de retour. Au contraire, si les villes se trouvent suffisamment pourvues d'agrément, les richesses y séjournent, et la consommation augmente d'autant; d'un autre côté, la prospérité des villes ne nuirait en rien à celle de Paris; car l'habitation des provinces rend plus soigneux des propriétés foncières, qui s'accroissent par la surveil-

lance des propriétaires, et l'excédant des fortunes privées ira toujours, quoi qu'on fasse, s'engloutir dans les délices de Capoue.

Il ne faut pas nous faire d'illusions nationales! Les villes du centre de la France sont, en général, beaucoup moins soignées que la plupart des villes de Belgique, de Hollande ou d'Allemagne, quoique plusieurs d'entre elles méritent, sans contredit, tant par leur situation que par leur importance, l'attention toute particulière du gouvernement. Orléans, par exemple, ville renommée par sa sagesse et son activité commerciale, est certes, en fait d'agrément, fort éloignée de ce qu'elle est en opulence, et cela nuit à l'extension de la prospérité qu'elle répandrait autour d'elle. Cette grande ville a sans doute joui jadis d'une importance commerciale plus étendue relativement aux temps anciens. Elle était le point central de plusieurs routes transversales qui n'existent plus, et que l'influence de Paris, à des époques plus modernes, semble avoir absorbées. Plusieurs ponts détruits sur la rivière de Loing prouvent que les communications de la Bourgogne et de l'Orléanais étaient jadis beaucoup plus actives, et cela devait être avant que des spéculations extérieures ne détournassent des véritables intérêts du pays. Mais si le gouvernement s'adonnait enfin à rendre au commerce intérieur toute son énergie, Orléans,

par sa position intermédiaire entre Paris et des provinces rendues à l'aisance par une administration plus judicieuse, deviendrait une des villes de commerce les plus importantes, et sans doute le port principal de notre navigation intérieure. Cette ville, alors florissante, à l'aide de quelques embellissemens, prendrait rang parmi nos plus importantes cités, et l'accroissement de sa consommation enrichirait les pays voisins, comme Lyon, Rouen et Bordeaux vivifient autour d'eux leur atmosphère territoriale.

Bourges, Poitiers, Limoges, sont aussi trois villes dont l'accroissement aurait une grande influence sur les départemens qui les entourent : c'est un faux calcul de penser qu'à de si grandes distances, Paris puisse offrir une grande ressource à la culture. Son influence utile n'agit alors que de proche en proche et par une succession de débouchés; mais les bois ou les grains du Nivernois envoyés à Paris s'absorbent en frais de transport, et le propriétaire n'obtient un bénéfice réel que par la consommation sur place de la plus grande partie des produits du sol.—Gueret, Châteauroux, Montargis, Gien, Briare, etc., etc., méritent aussi de ne pas être oubliés dans les calculs paternels du gouvernement; les contrées que ces villes circonscrivent sont les plus pauvres de la

France, et seraient précisément celles dont l'opulence serait la plus convenable à tous les intérêts, à cause de leur position centrale qui les met en contact avec toutes les parties du royaume. Cependant, au lieu de suivre la marche indiquée par la nature des choses, et de faire des sacrifices en faveur du commerce intérieur, on rêve encore à l'envoi très-onéreux de malheureux colons français au Sénégal, à la Guyanne... et l'on ne pense pas à les envoyer cultiver des terres saines sous un climat favorable avec une existence certaine pour eux et un avantage indubitable pour l'État.

On répondra que rien n'est à faire sur un sol ingrat. J'observerai que la monarchie prussienne est composée de provinces dont le sol léger, en général, demandait une culture analogue à sa qualité. Le grand Frédéric, qui n'avait pas de possessions outremer, a senti que la seule richesse de son royaume était dans son industrie agricole. Il n'a rien négligé pour l'encourager, et son génie, qui plane encore sur ses anciens États, n'a pas permis que ses successeurs s'écartassent de la ligne de prospérité qu'il avait si judicieusement tracée. Aussi la monarchie prussienne sans colonies, avec un territoire dispersé, naturellement peu fertile, s'est maintenue l'une des quatre premières puissances continentales de l'Europe nous

la voyons en temps de guerre mettre sur pied des armées nombreuses, et maintenir en temps de paix ses armées dans l'état le plus respectable.

Que l'on veuille un instant se figurer ce que seraient devenues nos anciennes provinces du Berry, du Nivernois, du Poitou, du Limousin, de la Touraine, si Frédéric II les eût gouvernées pendant cinquante ans, et qu'une administration persévérante eût suivi cette impulsion supérieure. Pense-t-on que ces pays encore arriérés n'eussent pas, aussi bien que la Poméranie ou la Marche de Brandebourg, fourni de nombreuses armées et le moyen de les entretenir? Que les villes n'auraient pas été fortifiées, réédifiées ou embellies? Que leur sol enfin ne se fût pas amélioré comme les sables de la monarchie prussienne?..... Mais ce qui, plus que tout, prouve l'erreur de nos anciens hommes d'État, c'est de comparer la Prusse à l'Espagne! L'une, peu fertile, se concentre dans ses foyers; ses champs se couvrent de moissons, l'industrie naît des dépouilles de la terre, et la prospérité de la Prusse la fait marcher de pair avec les premières puissances. L'autre étend avec orgueil ses bras gigantesques au-delà des mers; elle emprunte des empires un nouvel hémisphère; elle en retire, en deux siècles, plus d'or que le monde n'en avait jamais connu; mais son sol fécond, inépuisable, s'épuise cependant par

le dédain qu'on lui prodigue, et l'Espagne éprouve, et sentira long-temps encore, que les mines d'or ne sont pas les sources réelles de la véritable prospérité d'un grand État.

Tel est cependant le résultat des deux systêmes colonial et industriel. Toutes les personnes qui réfléchissent, seront sans doute frappées de ce contraste manifeste. Comment, d'après cela, fait-on aujourd'hui des efforts d'imagination pour nous créer encore des ressources au Sénégal, à Cayenne, à Madagascar, dans tous ces cloaques enfin où l'on envoie des malheureux chercher la mort au lieu de trouver la fortune qu'on leur promet? Cette manie de former des colonies au bout du monde, malgré l'expérience, malgré les variations des causes qui jadis ont pu les rendre avantageuses, ne peut se proroger que dans le cerveau de ces hommes de cabinet qui spéculent avec enthousiasme et de bonne foi, mais qui ne comprennent rien au matériel d'une exploitation quelconque.

Que peut espérer un gouvernement de malheureux blancs qu'il aura portés sur une terre brûlante qui va les dessécher? Un quart de la colonie périra la première année; la moitié luttera contre la maladie pendant un temps indéfini, l'autre quart vivra peut-être s'il se reconnaît incapable de soutenir la fatigue sous un climat qui n'est pas naturel à sa couleur. C'est en vain qu'un gouver-

nement accorde à ses misérables protégés des terrains vagues et des outils dont ils ne pourront supporter la pesanteur.... Si, comme autrefois, des spéculateurs entreprenans et fortunés emmenaient avec eux au-delà des mers quelques Européens indigens, qui, placés à la tête des Nègres, n'eussent à remplir que des emplois de surveillance, il est évident qu'on pourrait alors tirer parti de leur intelligence : mais lorsqu'à Cayenne, au Sénégal, nous exigerons des prodiges de vigueur de nos laboureurs français, lorsque de malheureux Suisses iront cultiver la vigne sous le climat ardent du Brésil, lorsque d'infortunés Anglais, pour débarrasser la mère-patrie de leur misère, serviront à la fondation des nouvelles colonies, on ne peut attendre de pareilles tentatives que les plus funestes résultats. L'époque des avantages de ces entreprises lointaines est passée : la concurrence est trop redoutable, et l'abolition de la traite des Nègres ne permet plus d'espérer que des succès insignifians. Si je me suis autant étendu sur cette matière, c'est que la maladie coloniale des hommes d'État du cabinet n'est pas encore totalement anéantie : mais si véritablement quelque transplantation d'Européens pouvait encore réussir sous une zône torride, si la terre, je le suppose, répondait à la constance de leurs travaux, où trouveraient-ils des débouchés journaliers à leur industrie? Le point

le plus essentiel de l'agriculture, après celui de faire produire, est celui de vendre et souvent de vendre immédiatement. C'est par les marchés des villes et des villages que s'écoule la production. Il faudrait pareillement au-delà des mers des agglomérations d'habitations et d'habitans nécessaires aux premiers besoins de la colonie, et à la consommation journalière des portions de ses produits... Mais nous avons encore de la place en France pour faire des villes et des villages : nous avons des terres incultes, et l'espace ne manque pas encore à la population. Profitons-en, et ne nous laissons plus énerver par le transport lointain de nos forces vitales et de ce qui doit produire à la métropole un plus grand développement d'énergie.

Les réflexions sages que l'expérience a fait naître depuis vingt-cinq ans, ne permettent plus de révoquer en doute les immenses avantages d'un commerce intérieur florissant. Bien que le commerce extérieur soit fort avantageux, son influence n'est que secondaire sur la masse d'une population qui certainement n'y participe pas entièrement, tandis que les échanges journaliers intéressent tous les individus. Ce système de prospérité n'est pas encore complètement adopté chez nous : mais tôt ou tard il le sera; car l'homme d'État qui prétendrait de nos jours enrichir la France par le Sénégal, se ferait siffler par ses confrères dont les idées

sont aujourd'hui, dans toute l'Europe, parfaitement fixées à cet égard. On ne tient encore au système des colonies que par une vieille habitude, et bien plus pour ne pas y renoncer qu'avec l'espoir d'en obtenir un avenir glorieux.

On ne peut nier que nous ne nous trouvions dans une de ces époques critiques où l'imagination des hommes divague d'autant plus qu'elle a moins d'appui; que les institutions ou l'usage de ces institutions nous manquent, et que la société, par suite d'un immense bouleversement, ne se trouve plus classée de manière à modérer les espérances et les ambitions. Dans d'autres temps nous avons trouvé des débouchés à notre ardeur de gloire ou de suprématie : les croisades, les guerres avec les Anglais, la découverte du Nouveau-Monde, les maladies contagieuses même ont satisfait à l'inquiétude de la population croissante. A d'autres époques, plus affligeantes encore, les troubles civils ont trouvé dans des flots de sang le terme de leur énergie : la révolution enfin et les guerres terribles qui l'ont suivie nous ont placés dans un repos desiré par la masse de la nation. Cependant les rangs se regarnissent. Il faudra bientôt de sérieux hochets à la jeunesse qui n'a pas connu les revers?... La population, loin de se détruire par trente ans de guerre, s'est augmentée sensiblement : les trente ans de repos que nous

avons lieu d'attendre de l'accord des potentats de l'Europe et de notre calme intérieur, doivent nous faire envisager avec réflexion les intérêts de la grande population qui s'avance ! Quel débouché donnera-t-on aux ambitions futures, à cette soif de mouvement dont les nations, à certaines époques, ont un invincible besoin?... Nous n'avons plus d'hémisphère à subjuguer : nos émigrations coloniales sont détruites par l'anéantissement du commerce des Noirs ; et c'est en nous seuls que nous devons chercher un avenir encore fortuné. Nous pouvons, par une administration prévoyante, nous assurer un demi-siècle de repos, et ce serait sans doute une belle direction à donner à l'inquiétude de plusieurs âges, que de la diriger vers la plus grande amélioration de notre pays.

Rien n'est plus politique que d'attacher les hommes à la terre. L'amour du pays n'est plus alors une ardeur immodérée d'une gloire dangereuse; et les têtes entreprenantes, loin de nuire au repos public, agissent au contraire dans l'intérêt de la patrie. L'Amérique septentrionale offre un grand exemple à suivre pour le Vieux-Monde. L'industrie de ce pays a pris un tel accroissement et nous menace d'une telle supériorité, qu'il devient indispensable à notre bien-être à-venir, de nous approprier quelques-unes des causes de son rapide avancement. Il est hors de doute que les

opérations agricoles sont la base première de sa prospérité. Ces entreprises ne sont pas formées par des misérables qui ne deviennent colons que pour se soustraire à la mendicité (*), mais par des capitalistes entreprenans. Il en résulte que la culture n'est pas entre les mains d'hommes sans force et sans instruction. L'Allemagne a senti déjà l'avantage de prospérité qu'un pays retire d'une culture éclairée. La science de l'agriculture y fait aujourd'hui partie de l'éducation des hommes les plus fortunés. Les familles les plus considérables, les princes souverains même ne dédaignent plus des connaissances de détail, dont l'ensemble influe si puissamment sur la fortune des États; et l'Allemagne, il faut en convenir, est sous ce rapport, de vingt ans plus avancée que nous.

Fort peu de capitalistes français connaissent les ressources de l'agriculture, et la plupart des propriétaires ne trouvent pas, à la possession de leurs

---

(*) Les Européens pauvres, qui vont chercher fortune aux États-Unis, commencent par être en état de domesticité. La main d'œuvre valant six francs par jour, ils amassent en quelques années de quoi posséder un mobilier. C'est alors qu'ils se retirent dans l'intérieur des terres. Ils deviennent colons, et concourent aux progrès de la population. Mais ce sont les capitalistes qui font la fortune des États-Unis : de même que les gros escadrons gagnent les batailles, de même, en agriculture, de gros capitaux obtiennent seuls de grands succès.

biens fonds, le charme qu'éprouvent ceux qui s'en occupent par un double motif d'agrément et d'utilité. Généralement parlant, ils ne se livrent pas à des habitudes pleines d'attraits, qui cependant accroîtraient leur fortune, parce qu'on n'aime jamais ce qu'on ne conçoit pas bien. Ce n'est pas qu'il ne se rencontre en France d'excellens agriculteurs : mais ils n'existent pas dans la classe de ces gros capitalistes qui peuvent exercer une grande influence par l'importance de leurs entreprises. Si l'éducation, au contraire, développait dans les gens de fortune le goût de l'amélioration de leurs biens, la volonté d'entreprendre se rencontrerait un jour avec la volonté d'exécuter, et de grands placemens de fonds très-productifs se trouveraient à l'abri des chances commerciales, et deviendraient pour le commerce le point d'appui le plus certain.

Les étrangers ont avant nous, et mieux que nous, reconnu les avantages d'une éducation agricole, et déjà plusieurs États retirent les fruits de leur prévoyance à cet égard. Malheureusement, en France, les améliorations agricoles ne se sont pas généralement propagées ; ce n'est qu'en petit, autour des villes et dans les pays favorisés déjà par leur situation, qu'on s'est aperçu de l'heureuse influence d'une culture mieux réfléchie : mais dans les pays pauvres, des essais partiels et

quelques succès individuels n'ont pas suffi pour les sortir de leur état d'inertie. Rien ne s'est fait en grand, parce que les lumières acquises depuis trente ans ne peuvent se répandre que par l'instruction des propriétaires capitalistes qui, mal-avisés en général, n'ont pas médité sur cette partie si précieuse de la richesse nationale. Cependant les écoles sont insuffisantes, les livres sont ennuyeux. Ce n'est que par une instruction pratique que l'on fera naître dans l'esprit des hommes riches le desir de s'occuper de leurs biens fonds, et de développer sur leurs terres ce qu'ils ont de capitaux et d'industrie.

On a beaucoup mis en avant l'utilité des fermes expérimentales, et plusieurs essais en ont été faits, mais infructueusement, par le gouvernement. Les sommes nécessaires, soit à l'acquisition première, soit aux améliorations qu'entraînent ces sortes d'établissemens, ont effrayé les financiers de cabinet, qui n'ont vu qu'une mise de fonds considérable, sans se rendre compte des importans résultats dont elle serait la conséquence. Cependant l'achat d'une ferme expérimentale et les dépenses nécessaires à son établissement ne coûteraient pas plus qu'une frégate. Ainsi donc, à dépense égale, le calcul financier tient à ceci : Douze fermes exemplaires, au centre mal cultivé de la France, seront-elles plus ou moins produc-

tives au royaume que douze frégates naviguant sur les mers de la Chine ou du Japon?

Je suppose qu'une belle frégate coûte six cents mille francs : une ferme expérimentale ne coûtera pas davantage lorsqu'elle sera portée à son point de perfection. La frégate, outre son prix, consomme annuellement le salaire de son équipage et sa nourriture, l'entretien de ses agrès et la réparation de ses avaries. La ferme expérimentale nourrit le monde qui lui donne son activité : la frégate ne produit rien ; la ferme rapporte l'intérêt de sa valeur première. Au bout de quelques années la frégate n'existe plus ; à la même époque, le gouvernement, s'il le desire, rentre dans le capital de sa ferme. Ainsi, l'avantage de posséder une frégate coûtera, dans vingt-huit ans, en supputant l'intérêt des intérêts à cinq pour cent, 2,400,000 francs, sans compter la dépense de l'équipage et l'entretien du bâtiment. La ferme, au contraire, se vendra les 600,000 francs qu'elle aura coûté primitivement ; elle aura rapporté son intérêt, et la gloire que le gouvernement en obtiendra sera d'une nature beaucoup plus solide que celle qu'il retirera d'avoir fait, à grands frais, flotter notre pavillon national à plusieurs milliers de lieues de la mère-patrie. Or, s'il est plus avantageux et beaucoup moins lucratif d'établir des fermes de modèle, on ne peut opposer à ces en-

treprises la cherté de ces établissemens, où l'on ne s'entend pas en finances, ou du moins en fortune publique.

Les fermes expérimentales, ou de modèle, auraient un immense avantage dans ce pays-ci. Elles fixeraient l'attention publique, habituée plus qu'ailleurs à suivre l'impulsion du gouvernement : les bonnes méthodes seraient à la portée des provinces arriérées ; la race des bestiaux de toute espèce s'améliorerait par une plus grande confiance dans les acquisitions ; de meilleurs instrumens aratoires serviraient de modèles aux hommes qui ne peuvent les aller chercher à Paris, et la progression des connaissances agricoles se transmettrait facilement, et presque instantanément, de la capitale dans les provinces.

Les personnes qui connaissent l'Angleterre s'imaginent quelquefois que la France doit l'imiter en tout ; comme elles ont reconnu les immenses avantages des entreprises particulières, elles s'opposent à ce que le gouvernement intervienne dans les progrès de l'industrie. *Laisser faire* est sans doute un excellent axiôme dans un pays plein de vie, de ressources et de numéraire : mais, dans bien des parties de la France, il est nécessaire de stimuler la soif du gain en montrant à la population qu'elle est tout près de l'aisance et des douceurs de la vie. Il serait absurde sans doute au

gouvernement anglais d'établir en Angleterre des fermes exemplaires, puisque tant de particuliers opulens se vouent, et même avec faste, aux progrès de l'agriculture : mais en France la chose serait utile, raisonnable, et point trop onéreuse, puisque le gouvernement rentrerait à volonté dans la totalité de ses avances. Or les dépenses qui portent un intérêt annuel, et qui sont faites pour activer l'industrie, ne tournent jamais au détriment de la fortune publique. Il n'y a que les dépenses purement de luxe auxquelles un gouvernement sage ne doit jamais se livrer qu'autant que la sécurité de l'État l'exige impérieusement, parce que les fonds qui périssent sans reproduction sont à jamais perdus pour la richesse nationale.

La Prusse offre un exemple frappant d'encouragement à donner à l'agriculture. Le gouvernement prussien a concédé pour toujours le domaine de Mogelin près Francfort-sur-l'Oder, à M. Thaër, très-célèbre agriculteur et auteur d'excellens écrits sur l'agriculture, à la condition pure et simple d'y former une ferme propre à fournir le modèle des améliorations agricoles les plus importantes à propager dans le pays. M. Thaër a répondu dignement à la confiance du gouvernement, et son établissement de Mogelin a singulièrement avancé les connaissances pratiques qui pouvaient manquer aux propriétaires appliqués à l'amélioration

de leurs biens, en même temps qu'il a développé chez des jeunes gens de famille le goût de la culture et le sentiment de son importance.

Le gouvernement peut très-facilement placer à la tête de plusieurs établissemens de ce genre des hommes très-capables d'en assurer le succès. Nos professeurs et nos écoles d'agriculture, très-recommandables par leurs lumières et leur sagesse, ont formé beaucoup de sujets dont le gouvernement pourrait disposer avantageusement, et qui connaissent assez bien toutes les parties de la culture, pour être en état de propager les bonnes doctrines : mais il ne faut pas contraindre les provinces éloignées à venir à Paris chercher de bons exemples ; il faut les leur porter. Je ne doute pas que quelques années ne fussent suffisantes pour développer l'industrie de plusieurs départemens et de leurs habitans, qui veulent bien, mais qui ne savent pas, et qui par conséquent n'osent pas se livrer à des calculs qui ne sont pas appuyés sur une évidence palpable. Il faut de l'audace dans les entreprises agricoles comme dans toutes les grandes spéculations : et la nation française, qui passe pour légère, est cependant d'une grande circonspection dans ses entreprises. Aussi ne faut-il pas craindre de rendre général chez elle le goût des spéculations vastes et

même hasardeuses, puisque c'est par elles que se développent les grandes ressources d'un pays.

Lors de la dévastation du bois de Boulogne par le campement des troupes alliées, je pensais qu'un grand établissement agricole à la portée de Paris pourrait être d'un grand intérêt; et comme les travaux de défrichement étaient nécessaires à la plantation qu'on voulait y rétablir, cette dépense n'aurait pas été de beaucoup augmentée pour mettre le sol en état de culture annuelle. Quoique le terrain du bois de Boulogne soit d'une très-mauvaise nature, la proximité de Paris, la ressource de toute espèce d'engrais, et les progrès de l'agriculture moderne, l'auraient indubitablement rendu productif. Des bâtimens bien entendus, de bons instrumens aratoires mis en action, de belles récoltes, des prairies artificielles analogues aux variations du sol, des races de bestiaux distinguées, sur un sol amélioré par une judicieuse économie, auraient été sans contredit un motif de curiosité pour les capitalistes de Paris et les propriétaires des provinces qui séjournent plus ou moins dans la capitale.

Les premiers se seraient rendu compte qu'on peut placer ses fonds dans une entreprise agricole, comme dans une manufacture de porcelaine ou de bas de coton. Les autres, que leurs terres arides

ne sont pas improductives, et que de bonnes espèces d'animaux sont préférables au bétail rachitique qui végète sur une grande moitié de la France.

L'agrément de cette promenade favorite des riches parisiens n'aurait pas diminué pour cela. La végétation naturellement chétive du bois de Boulogne aurait, au contraire, trouvé sur des fossés doubles, sur des terres relevées, une activité bien supérieure à celle qu'elle développe sans culture; et les meilleures portions de bois auraient été soigneusement réservées pour l'agrément du public. Cet établissement royal aurait acquis plus d'utilité sans perdre de ses avantages. On se serait instruit par partie de plaisir, et l'on aurait pris en calèche des idées d'agriculture. M. de Rumford a formé près de Munich un établissement de ce genre qu'il dit avoir eu beaucoup de succès.

Le goût des spéculations serait sans doute plus répandu, si l'instruction était plus générale : car il faut avoir des notions pour concevoir, comme il faut des moyens pour entreprendre; et nous ne sommes pas socialement organisés pour cela. Les propriétés plus rapprochées en Angleterre, les routes plus praticables rendent les relations entre les propriétaires plus fréquentes : les fortunes mieux connues induisent à plus de confiance, et l'esprit d'association s'est introduit dans ce pays, et est devenu la source de grandes améliorations

et de grands perfectionnemens. M. de La Borde, dans un écrit intitulé *de l'Esprit d'association*, en développe avec beaucoup d'esprit et de solidité les immenses avantages, et je ne puis mieux faire que de renvoyer mes lecteurs à cet ouvrage. Mais comment introduire cet esprit d'association dans l'intérieur d'un pays où les communications n'existent qu'à travers des obstacles et des précipices; où, lorsqu'on parvient à ses voisins, ce n'est qu'après s'être soustrait presque miraculeusement à des périls sans nombre que l'on n'ose affronter que par habitude? J'habite le pays des pataches, voitures inventées exprès pour braver les chocs les plus rudes et les plus profondes ornières, faites uniquement dans l'intention de traverser tous les obstacles: leur construction n'a d'autre but que de résister à la tourmente, et le bien-être du voyageur patient n'est entré pour rien dans les considérations de leur inventeur. C'est cependant là, dans quelques pays, la ressource unique de ceux qui voyagent hors des routes royales et départementales. Or, je le demande, l'esprit d'association pour de grandes entreprises, de quelque nature qu'elles soient, peut-il exister et se soutenir dans un pays où les relations sont entravées d'une manière si funeste? Cette considération de localité préviendra longtemps, dans les provinces, les grands effets de cet esprit d'association que l'on préconise à de si justes

titres; mais dans les grandes villes, du moins, on peut en obtenir de grands avantages. Cependant, les entreprises qui devraient en résulter sont rares. On voit deux individus s'associer pour telle ou telle branche de commerce, mais on voit très-rarement de ces masses imposantes de capitalistes se réunir dans un intérêt commun, et commencer de vastes entreprises avec d'énormes capitaux. Une partie des défrichemens de l'Angleterre s'est opérée par des associations qui mettaient en valeur d'immenses étendues de terrain, et les revendaient ensuite avec bénéfice. Dans ce pays, les grandes spéculations commerciales sont presque toujours entreprises par plusieurs spéculateurs. Il en résulte que chaque contractant, divisant ses fonds sur plusieurs entreprises à la fois, court moins de chances, puisque si l'une manque, d'autres réussissent, et que les catastrophes ne sont que partielles.

Nous desirons parvenir aux mêmes résultats; mais plusieurs motifs arrêtent notre essor. D'abord les lois, ne laissant pas aux auteurs de leur fortune la liberté de disposer du fruit de leurs travaux, énervent l'énergie des spéculations, et, par suite, le desir de l'association. Ensuite, les journaux ne contiennent pas tous, comme en Angleterre, une partie commerciale qui mette tous les esprits dans une agitation permanente, et qui développe l'espoir du gain en établissant des points

de comparaison entre les différens produits, soit du sol, soit de l'industrie.

Les corporations, en Angleterre, sont encore un point d'appui pour les associations : aujourd'hui l'esprit de parti permet à peine la discussion sur ce sujet; et je ne suis pas en état de faire revenir sur la conviction des inconvéniens qu'on leur attribue. De tout temps, les corporations ont été préconisées ou persécutées successivement; les parlemens, à différentes époques, les ont proscrites ou protégées : lorsqu'elles étaient en vigueur, de bonnes raisons leur étaient opposées; lorsque elles cessaient d'exister, d'excellens motifs les faisaient regretter. On veut aujourd'hui les considérer comme symptômes d'aristocratie! Si quelque chose me donne de l'éloignement pour elles, c'est, au contraire, parce que je les considère comme offrant plus de résistance au pouvoir monarchique qui domine plus facilement les individus que des masses d'intéressés qui défendent plus hostilement les intérêts ou les prétentions de la communauté. Si je regrette les corporations, c'est uniquement sous le rapport de l'esprit d'association auxquelles il me semble qu'elles seraient vraiment utiles. Peut-être avaient-elles autrefois de grands vices d'organisation qui les rendaient tyranniques, et c'est là ce qu'il faudrait retrancher de leurs attributions; mais je ne puis m'empêcher de croire

que des hommes occupés des mêmes idées, ayant réciproquement des données positives sur leur fortune et leur moralité, ne produisent nécessairement, par leur réunion habituelle, une plus grande tendance à des associations particulières : aussi voit-on toutes les corporations anglaises agir de concert dans l'intérêt de la prospérité respective des différentes branches de leur industrie. Au reste, le témoignage de ce pays, où les corporations existent de tout temps, prouve que, bien organisées, elles n'entravent ni le commerce, ni les arts industriels.

Les canaux et les routes sont incontestablement une partie de la fortune publique, puisqu'ils diminuent les frais de transport, et qu'ils augmentent d'autant, par là, le bénéfice de toutes les industries. La manière la plus certaine de les multiplier serait, à l'exemple de l'Angleterre et des États-Unis, de les concéder lors de leur création à des compagnies qui feraient les frais de leur construction, et retireraient le produit annuel des péages que le gouvernement aurait déterminés d'avance. Les particuliers intéressés immédiatement au succès d'une entreprise lucrative, sont évidemment plus actifs, plus économes que les employés soldés uniformément par l'État, et, sans aucun doute, ce mode d'entreprises est préférable à tous ceux où le gouvernement intervient, parce que

cette intervention produit toujours des retards, des délais, qui deviennent la perte des entrepreneurs et de l'entreprise. Mais il existe d'un pays à l'autre tant de variations, que nous ne pouvons calquer nos institutions immédiatement sur celles de nos voisins, et qu'il faut encore, selon la différence des lieux et des habitudes, nous organiser d'après ce que nous sommes, sans cependant nous refuser à reconnaître la base réelle de ces améliorations. Ainsi, nous pouvons proclamer que tout ce qui se fait avec la sanction du gouvernement, mais indépendamment de lui, vaut mieux, s'exécute plus rapidement, et parvient plus directement au but de prospérité nationale vers lequel il serait heureux que tous les travaux publics fussent toujours dirigés.

Dans les pays opulens, où les entrepreneurs trouveront des bénéfices certains, il se rencontrera sans doute des concurrens pour les ouvrages d'utilité générale : mais dans les provinces centrales de la France, trouvera-t-on de ces compagnies utiles assez désintéressées pour faire des avances hasardées, dans le seul espoir de voir fleurir un jour cette intéressante partie du royaume? Non, sans doute, et dans bien des circonstances, il faudra, pour parvenir aux améliorations desirées, la coopération très-active du gouvernement. Seulement alors il doit éviter d'entraver la marche des sociétaires,

tout en prenant des sûretés, et leur laisser toute la liberté possible dans la conduite de leurs travaux; car, sans cela, la moindre discussion administrative entraîne des lenteurs interminables. Les avances de fonds (toujours faites par le gouvernement) et des primes, en cas d'accélération des travaux, seraient accordées selon les promesses et les garanties: sans cela, fort peu d'entreprises seraient exécutées par des compagnies particulières, qui ne se soucient pas de s'engager avec plus fortes parties qu'elles, et le gouvernement ne pourrait pas compter sur le développement de la grande industrie, selon l'étonnante progression de celle de l'Angleterre et des États-Unis. — Nous avons détruit en France les barrières des grandes routes; elles sont cependant, dans ces deux pays, la base des bonnes communications par terre. Les chemins, une fois adjugés et exécutés, se trouvent entretenus à jamais par l'effet de leurs produits. Chez nous, cet établissement d'imitation avait eu l'inconvénient, à sa naissance, de gêner les exploitations agricoles situées près de ces chemins à péages: on est parti de là pour détruire l'impôt expressément applicable à l'objet pour lequel il avait été créé; mais ce n'était qu'un vain prétexte de soulagement, l'impôt était dénaturé. Le fisc l'avait déjà détourné de sa destination première, et les fonds rentraient depuis long temps dans la masse des revenus de l'État, au lieu

d'être immédiatement employés au but de leur création. En supprimant le péage aux barrières, on a, par vénalité, rétabli l'impôt sur le sel, plus onéreux à l'agriculture, peut-être, mais beaucoup plus lucratif, et l'on a livré volontairement au ridicule ces malheureuses barrières que le public a vues détruire avec une joie générale et bien mal calculée, sans doute, puisque l'impôt qui représente leur produit, l'excède annuellement de quinze à seize millions. Cependant, le discrédit de cette sorte d'amélioration en France est presque général par l'essai de mauvaise foi que nous en avons vu faire. C'est un avantage, sans doute, en créant un chemin, de fonder à jamais sa réparation, qui ne devient plus une charge de l'État, et qui n'est onéreuse qu'à ceux qui sont à même de profiter de ses avantages. Ici nous ne pouvons établir une communication nouvelle sans nous créer en outre une charge d'entretien à perpétuité, de sorte que le chemin, une fois négligé, se dégrade et n'est bientôt réparable que par l'emploi de nouveaux capitaux. Malgré cet avantage essentiel des barrières, je ne pense pas, après la faute qu'on a faite de les détruire, qu'il fût bien fait de les rétablir sur les routes que le gouvernement entretient : car elles sont en bon état, du moins les routes de première classe, et quelques fonds de plus, octroyés dans l'intérêt des communications com-

merciales, suffiraient, suivant notre organisation actuelle, pour n'avoir rien à desirer à l'état des principales routes existantes : mais s'il s'ouvrait de nouvelles communications, ne pourrait-on pas introduire encore des péages sur les chemins nouveaux, comme nous en établissons sur les ponts et les canaux? Alors les chemins adjugés à des compagnies (et le plus souvent avec l'assistance du gouvernement) s'entretiendraient d'eux-mêmes comme ceux de l'Angleterre et des États-Unis. Cependant, je ne pense pas qu'une reprise partielle de cette excellente institution offrît les mêmes résultats, parce que le mode de transport varierait trop d'un bout à l'autre de la France, et que d'ailleurs la fautive expérience qu'on en a faite a trop dépopularisé le système des barrières. La loi sur les chemins vicinaux est réclamée par tous les départemens de France. Une funeste interruption dans les lois, à cet égard, a de beaucoup retardé les progrès qu'on devait attendre de l'exemple de plusieurs pays. Il est possible que la difficulté d'adopter une mesure utile et conforme aux bases de notre gouvernement représentatif ait empêché, depuis plusieurs années, le ministère de proposer des répressions salutaires contre le désordre intérieur qui résulte de la privation de bons réglemens. Il me semble qu'il est impossible de ne pas admettre que les communes sont responsables

de l'état de leurs chemins particuliers : mais comme les communications servent à plusieurs et souvent à beaucoup de communes, il devrait en résulter que tels chemins appartiennent à des cantons, à des arrondissemens, et tels autres enfin aux départemens, selon les rapports de localité qui doivent étendre ou diminuer l'importance des communications. Ainsi les communes d'un canton devraient être obligées de contribuer à l'entretien de certains chemins, soit en argent, soit en nature, soit par des forfaits avec des entrepreneurs. Les arrondissemens et les départemens contribueraient à des communications plus importantes; et ces différens travaux et leur entretien seraient sous la surveillance non salariée des propriétaires nommés à cet effet dans les communes et les cantons par le préfet et par les membres des conseils d'arrondissement et des conseils généraux de département : le tout sous l'influence de l'autorité royale, sans laquelle il ne peut exister d'uniformité dans un grand royaume. Quant au mode de travail, il me paraît impossible que l'impôt en nature ne soit pas employé dans la confection des chemins vicinaux proprement dits, c'est-à-dire de ceux purement à la charge des communes. Il faut observer que, généralement en France, la main-d'œuvre n'est pas constamment mise en action toute l'année. Dans l'hiver, il est peu d'ouvriers

qui ne perdent trente jours de travail. C'est sur cette oisiveté forcée que l'on doit imposer la réparation des routes ; car si ce mode d'impôt n'était pas le plus juste, il serait certainement le moins onéreux.

Il est plusieurs observations à faire sur cet objet important. En général, on ne sait pas faire un bon chemin. On appelle dans les campagnes, faire un chemin, y porter des pierres de toute dimension : elles se rencontrent pêle-mêle au milieu de la voie publique et y forment des obstacles au lieu de servir à les consolider. Presque généralement les propriétaires voisins débarrassent leurs champs de pierres et cailloux en faveur du passage public, et les routes deviennent souvent presqu'impraticables par cette attention destructive. Les voitures s'élèvent sur ces points de résistance, retombent et forment des trous qui rendent les cahots plus fréquens et les secousses moins supportables à toute espèce de charrois. Il faudrait une instruction bien faite à tous les maires pour désigner le mode de travail nécessaire, suivant chaque espèce de sol, à la confection des chemins vicinaux. En outre, il faudrait que chaque commune eût des outils propres aux travaux d'entretien. Les masses à casser les pierres, par exemple, sont de toute nécessité, parce que les gens de campagne n'en possèdent pas et que le brisement

des pierres et cailloux, est l'unique moyen d'obtenir des chemins solides et durables. Une fois le terrain égalisé, les voitures roulent uniment, ne s'élèvent plus sur des pointes qu'elles ne peuvent écraser, et l'effort de leur poids ne forme plus de creux ou d'ornières qui se renouvellent sans cesse, et qui multiplient les frais d'entretien. Ce détail paraîtra minutieux dans des observations générales; mais de grandes dépenses restent souvent oisives par un emploi mal raisonné qui, répété sur toutes les parties du royaume à la fois, devient un objet d'un intérêt tout à fait majeur.

L'inspection régulière des chemins vicinaux est indispensable, elle doit être confiée à des hommes intéressés à l'ordre local : mais dans la répartition des travaux à faire, il est une chose fort importante à recommander aux maires : c'est de donner l'exemple; d'être les premiers à s'imposer, de ne jamais faire travailler par la commune devant ou près de sa maison; enfin de ne pas se laisser soupçonner d'agir pour leur compte, mais dans l'intérêt général des habitans. C'est par le contraire de cette conduite désintéressée que l'habitude de la prestation en nature, a paru si pesante à quelques communes, et qu'il s'est élevé des réclamations si vives contre un usage indispensable, mais dont l'exécution laissait trop à l'arbitraire. Les travaux a faire, une fois déterminés par le conseil muni-

cipal, il s'éleverait peu de plaintes raisonnables, et personne ne se formaliserait d'une loi qui, suivant les progressions des impositions, retomberait au marc lefranc sur l'industrie de chaque individu. De l'adoption irrévocable de cette disposition légale, il résulterait un avantage important. Beaucoup de journées mortes d'hiver, seraient employées utilement pour l'État; car un chemin est une valeur qui porte son intérêt; ensuite beaucoup de propriétaires paieraient en argent au lieu de payer en main-d'œuvre, et ces fonds formeraient des ateliers en faveur des plus pauvres de la commune, et même des femmes et des enfans, qui, comme on le voit en Angleterre, sont susceptibles d'être employés à la réparation des routes.

Une portion des travaux publics pourrait être faite avec plus d'économie de temps (qui sans contredit est une économie d'argent) par l'emploi des troupes en temps de paix. Sous Louis XVI, beaucoup de grands travaux furent exécutés par des soldats d'infanterie, de manière à contribuer à leur bien être, et à se rendre maître du prix du travail. Cette direction que jadis les Romains donnaient à l'activité de leurs soldats, n'est point étrangère en France, aux troupes nationales. Sous le règne de Louis XV, en 1733, M. de Colbert, colonel du régiment de Picardie, fit à la tête de ce corps, l'ouverture de la reprise des travaux du

canal de Picardie : il donna les premiers coups de pioche, et témoigna, par son exemple, que des soldats ne dérogeaient pas en travaillant utilement dans l'intérêt de l'État. Il faut observer que l'établissement militaire d'un pays lui devient onéreux de plus d'une manière. La France, par exemple, outre les dépenses de la solde, de la nourriture et de l'équipement des troupes, perd encore la main-d'œuvre de deux cent mille hommes par an, qui peut se calculer à vingt-cinq sols par jour, car les soldats sont prélevés sur l'élite de la population. En n'évaluant les journées de travail annuel qu'à deux cents, cela produirait une perte effective de cinquante millions par an pour l'accroissement de la fortune publique. Il serait donc d'une judicieuse prévoyance de tirer parti de nos troupes autant que notre sécurité, la gloire de nos armes et les convenances d'un grand État, peuvent se concilier avec les calculs d'une rigide économie politique. Il résulte de cette remarque que les États purement militaires, et dont la force ne consiste pas essentiellement dans leurs milices, ne peuvent déployer, avec autant de vigueur, les ressources de leur industrie, que ceux qui peuvent accumuler leurs capitaux sans les détourner d'une direction reproductive. Cela seul peut expliquer cet accroissement prodigieux de la prospérité des États-Unis, qui ne dépensent pas cent millions pour leur état

civil, naval et militaire, et dont les produits sont employés, presque totalement, à de nouvelles reproductions lucratives. Le calcul de ces économies annuelles, en accumulant l'intérêt des intérêts pendant un demi-siècle, est effrayant, et explique ce que nous voyons avec tant d'étonnement de la prospérité croissante des États-Unis.

Il nous faut indispensablement un état militaire imposant. Notre gloire le veut; notre sécurité l'ordonne. Nous ne pouvons pas imiter l'Amérique septentrionale, mais nous pouvons tirer parti de l'exemple qu'elle nous donne, selon l'état où nous nous trouvons, dans un Vieux-Monde rempli d'habitude, de routines, de vieilles lois, et soumis par le temps à des calculs tout différens: ainsi ne changeons pas notre attitude belliqueuse: mais tâchons de tirer parti de nos ressources sans compromettre nos premiers intérêts. L'Amérique défriche et bâtit; nous pouvons aussi défricher et bâtir, puisque c'est une des causes du développement de sa prospérité.

J'ai déjà parlé de l'établissement des fermes expérimentales, mais je n'ai pas parlé du défrichement. C'est par la réunion de ces deux entreprises que le gouvernement tirerait de grands avantages, comme exemple, si ce n'est comme produit. Il existe d'immenses bruyères sur d'assez bons fonds, que le manque de population et

le défaut de grandes avances condamnent à l'infertilité. L'acquisition de ces bruyères serait presque sans valeur; les travaux à bras par le moyen des troupes seraient prompts et faciles. Des fermes seraient rapidement élevées au milieu de ces vastes solitudes défrichées spontanément : l'exemple des promptes améliorations exciterait l'émulation sur les propriétés environnantes, et des capitalistes se livreraient bientôt, sans doute, à de semblables travaux, surtout si l'on rendait palpable le bénéfice de ces sortes d'entreprises. Je ne prétends pas que le gouvernement dût long-temps continuer de se faire fermier et entrepreneur. Il pourrait revendre plus tard lorsque l'amélioration aurait été rendue tellement plausible, qu'il trouverait à traiter avec avantage du fond de la propriété. Ses avances retrouvées pourraient encore servir à développer ailleurs les ressources de l'industrie agricole, suivant le besoin de certaines localités. Ce n'est certainement pas comme mesure permanente que je conseille ces travaux, qui ne seront jamais très-avantageux qu'entre les mains des particuliers ; c'est comme un coup de fouet, nécessaire pour réveiller dans beaucoup de départemens l'industrie des propriétaires engourdis par l'insouciance des ministères passés, que je conseille des sacrifices au gouvernement; quoique je sois bien convaincu qu'il n'aurait à faire que des

avances, et voici sur quoi je fonde cette opinion.

Je suppose le prix d'acquisition de six cents arpens de bruyères à 50 francs l'arpent (ce qui se trouve facilement dans l'intérieur du pays) s'élever à 30,000 francs : le gouvernement ayant des bras à sa disposition, peut faire ce qu'on appelle couper et brûler en peu de temps, ces six cents arpens à 60 francs l'arpent, ce qui fait 36,000 francs. Les bâtimens d'exploitation coûteraient 60,000 fr. ; les semences et un seul labour sur les brûlis et les frais de récolte de l'année suivante à 40 francs l'arpent s'éleveraient à 24,000 francs : somme totale 210,000 francs : sur laquelle somme on retrouverait l'année suivante une récolte de froment qui réussit très-bien sur les brûlis. Je suppose cette récolte produire 5 setiers de grains à 20 fr. le setier : 600 arpens produiraient donc une valeur de 60,000 francs, dès la seconde année de l'entreprise, sans compter les suites de cette récolte, qui retourneraient à l'amélioration du fonds de terre. Je connais par expérience l'avantage des brûlis sur les sols couverts de hautes bruyères qui produisent beaucoup de cendre, et je puis garantir ce que j'avance. Les terres, par cette opération, restent plusieurs années fertiles. Mais, sans abuser de cette disposition à la végétation, et en formant successivement, selon les règles d'une bonne culture, des prairies hautes ou prai-

ries artificielles, tout bon cultivateur, en agissant de ce point de départ, peut être assuré de l'amélioration de ses propriétés comme du succès de l'entreprise.

Ainsi le gouvernement, avec une avance de 210,000 francs, peut faire une entreprise utile comme exemple, et lucrative en définitif. Mais je suppose qu'au lieu de 210,000 francs, l'établissement lui revînt à 300,000 francs par de grandes avances, d'engrais ou de travaux imprévus, il n'en serait pas moins positif qu'un établissement aussi complet, avec les avances d'un mobilier, en parfait état, se louerait partout 15,000 francs de rente, et que le gouvernement retrouverait encore sa mise de fonds quand il le jugerait à propos.

Je dois faire observer que les brûlis ne sont très-avantageux que sur des friches surchargées de genets ou de bruyères, dont les cendres produisent plus d'engrais que le feu ne consume de parties végétales : si l'entreprise s'exécutait sur des sols légers et épuisés par de fréquens labours, au lieu de brûler les faibles débris de végétation qu'ils contiennent encore, il faudrait défoncer le terrain d'un fer de bêche et commencer les opérations par des prairies artificielles semées au premier printemps, en même temps que les avoines. Les résultats seraient à peu près les mêmes et les dépenses à peu près égales dans les deux

cas (*). Toutes les personnes qui cultivent avec expérience et raisonnement, ne peuvent nier que mes calculs ne soient très-modérés et mes projets fort exécutables, quoiqu'ils sortent de la routine ordinaire. Ainsi, lorsque le gouvernement voudra donner l'utile exemple des défrichemens et d'une culture raisonnable, il le pourra faire sans des efforts exorbitans, puisqu'il a tous les élémens qui peuvent en assurer le succès; des hommes capables et des milliers de bras à sa disposition.

Il faut sur toutes choses remarquer qu'une opération agricole doit être portée le plus tôt possible à toute sa perfection, sans quoi tout languit, et le découragement arrive avant le succès. Il en est de même à peu près des constructions et travaux publics que le gouvernement entreprend : s'il commence avec mollesse, s'il exécute avec parcimonie, s'il ne regarde pas le temps comme une valeur effective, ces entreprises se trouvent, à leur résultat, avoir coûté le double de la dépense réelle, soit par des dégradations successives, soit par l'accumulation des intérêts. Nous voyons des canaux abandonnés depuis de longues années, et qui se-

(*) Je ne discute pas ici la manière dont un défrichement doit être entrepris; je ne parle que de la dépense probable et du produit possible.

raient dès long-temps productifs si les premiers fonds eussent été suffisans pour parvenir rapidement au terme final de l'entreprise. Il vaut mieux retarder un grand travail que de l'entreprendre sans être certain de compléter son exécution. Sans cela, non-seulement on perd l'intérêt et l'intérêt des intérêts des avances, mais aussi tous les avantages que le commerce en aurait retirés sont également distraits de la fortune croissante de l'État. Le gouvernement peut remédier à ces graves inconvéniens par l'emploi des troupes qui peuvent en masse singulièrement avancer les travaux auxquels elles seront employées et particulièrement les canaux et les défrichemens. J'ai vu l'année dernière cent cinquante soldats de la garde royale, casernés à Courbevoye, travailler tout l'été, près de leur caserne, au défrichement d'un bois considérable; et, sans doute, sans y contraindre les soldats de la ligne, par le desir d'améliorer leur sort, ils se porteraient joyeusement à tous les travaux qu'on leur donnerait à faire à l'entreprise : leurs bras ne resteraient pas oisifs, le travail n'en ferait que de plus robustes soldats, et les grandes entreprises atteindraient rapidement au terme de leur perfection.

On ne se rend pas compte en général des résultats que l'on peut obtenir de la multiplication de la main-d'œuvre. Il nous reste des monumens go-

thiques qui nous étonnent par leurs dimensions gigantesques, et le calcul du travail qu'ils ont exigé. Ces travaux, qui s'exécutaient par corvées, étaient entrepris d'une manière analogue aux temps anciens, où l'on disposait arbitrairement de la main-d'œuvre. La plupart de ces édifices sont bâtis en pierres de petites dimensions qu'une multitude d'hommes se transmettaient de main en main, et qui s'élevaient sans ces immenses échafaudages qui déjà sont des édifices, et qui de nos jours servent à supporter les plus énormes fardeaux. Aussi beaucoup d'anciens monumens se sont élevés et achevés à la même époque, tandis que nos bâtimens modernes, tels que le Louvre, existent depuis des siècles, sans être encore des objets d'utilité.

Par le travail volontaire des troupes, en temps de paix, on peut entreprendre de grands travaux; et une juste confiance dans un gouvernement paternel peut rendre leur exécution possible et avantageuse. Lorsque, débarrassés d'une partie de notre dette publique, nous serons à même de faire des emprunts qui, sans être trop onéreux, auront un but déterminé; lorsqu'outre la solidarité du gouvernement, il serait constant que le capital prêté serait placé d'une manière reproductive, et que les bénéfices ne seraient jamais détournés du paiement des intérêts, il en résulterait qu'incessamment le gouvernement serait à même de commen-

cer, avec une extrême vigueur, des entreprises d'une haute utilité, si surtout, par des avances de fonds, il substituait à sa place des compagnies qui apporteraient une surveillance plus grande encore à la rapidité de l'exécution.

Les canaux intérieurs paraissent être la plus importante source de prospérité que le commerce puisse obtenir de la sagesse du gouvernement. Je suis tout à fait de l'avis du public à cet égard : cependant, on pourrait entreprendre prématurément des canaux onéreux relativement à leurs avantages. La topographie de la France ne ressemble pas à celle de l'Amérique septentrionale, où les canaux de peu d'étendue communiquent le plus souvent avec des lacs immenses ou des fleuves profonds, qui procurent jusqu'à la mer une navigation facile, et des débouchés importans. Si des canaux d'une trop grande extension n'avaient qu'une seule destination, les frais de transport absorberaient peut-être les bénéfices agricoles et manufacturiers, et la recette des péages d'un canal pourrait alors ne pas représenter l'intérêt du capital de l'entreprise. Dans ce cas, le but de la spéculation ne serait pas atteint. Je dois, à ce sujet, revenir sur ce que j'ai déjà dit du canal de Briare, qui depuis près de deux cents ans n'a pas enrichi le pays qu'il parcourt, pays qui, tout au contraire, est un des plus mal cultivés comme un des

plus arriérés de l'Europe. Les bois situés sur les rives de cette navigation intérieure ont acquis de la valeur; mais l'industrie n'a pas pu s'emparer de cette grande ressource, parce que la privation d'une culture raisonnable n'a pas permis l'accroissement de la population; que la main-d'œuvre est chère, et que par cette raison les fabricants, malgré l'avantage d'un transport par eau dans toutes les directions, n'ont pas osé tenter de tirer parti d'une situation si favorable aux débouchés des productions de leur industrie. Mais un autre calcul se présente à l'esprit. Ce pays n'a profité (chose assez extraordinaire) ni des dépenses de la construction d'un canal, ni de ses avantages annuels : n'existerait-il pas d'autres causes qui, réagissant d'une manière inverse sur sa prospérité, détruiraient, pour la contrée qu'elles semblent favoriser, tous les résultats d'une navigation d'ailleurs si profitable?—Les départemens du centre de la France, soumis comme tous les autres à l'impôt national, sont loin d'en retirer une part égale de bénéfices dans les répartitions générales des dépenses de l'État. Paris, centre du gouvernement, les garnisons des places frontières, la marine, etc., etc., absorbent la majeure partie des revenus publics. On peut supposer qu'il ne se consomme pas, dans une douzaine de départemens de l'intérieur, la moitié des impôts aux taxes

de toute nature qu'ils paient annuellement. Les impôts s'élevant à 800 millions pour la totalité de la France, douze départemens pauvres doivent payer 80 millions. En supposant que les sommes émises annuellement ne s'élèvent qu'au quart de la recette, l'émission annuelle ne serait que de 20 millions. Mais si l'on veut observer que depuis cent ans une somme proportionnelle aux variations des taxes publiques, sort annuellement de ces douze départemens, et que l'on veuille calculer l'influence de cet épuisement, et la progression des intérêts, on s'expliquera la brèche qu'une telle évaporation de capitaux a dû produire sur la fortune mobilière de chacun de ces départemens. En faisant un autre calcul, et ne s'occupant que de l'impôt foncier, que l'on estime au cinquième du revenu net, on peut établir que le dixième du revenu net des terres sort annuellement de ces départemens sans aucune chance d'y rentrer. En dix ans, une année de revenu se trouverait donc absorbée au détriment du pays; et, comme voilà plus de cent ans que ce dépérissement continue, il est facile de concevoir pourquoi, malgré quelques avantages partiels, une partie du royaume ne peut échapper à la décrépitude (*).

(*) On m'a fait une observation que je dois réfuter : Dans un des départemens du centre, le calcul des rentrées

Il faut donc, je ne dirai pas par bienfaisance, mais par esprit de justice, trouver un moyen de ramener des capitaux dans un pays que l'on a ruiné par de faux calculs. Le plus certain, à mon avis, est de prouver aux spéculateurs, par de bons exemples, que la fortune suit les avances que l'on fait à la terre. Or, le centre de la France prête à des spéculations vastes, parce que les terres y sont à bas prix; qu'elles n'y sont pas encore morcelées à l'infini; que, par l'introduction d'un changement de culture, et au moyen d'avances raisonnées, les spéculateurs auraient le moyen d'accroître en peu d'années le capital de leurs acquisitions, et qu'il peut en résulter un bénéfice net et annuel de la moitié de l'impôt et plus. — En effet, je suppose une terre de 10,000 francs de rente, qui paie 2,000 francs d'impôts : si, par des avances,

---

du commerce est à l'avantage du pays; ainsi l'évaporation du numéraire, par la sortie d'une portion de l'impôt, est annulée par ce bénéfice commercial. Je ne puis pas vérifier les comptes du commerce, et je veux bien croire à ces données; mais je réponds ainsi : que l'on calcule la valeur d'une lieue carrée dans la Flandre, en estimant la valeur du sol et le mobilier de la terre, c'est-à-dire les corps de ferme, les bestiaux, les fumiers et les instrumens aratoires, et que l'on fasse la même estimation dans le Limousin, ou le Nivernais, et l'on reconnaîtra bientôt que ce n'est pas dans ces provinces que les capitaux s'accumulent.

ce produit s'élève à 20,000 francs, il est clair que le revenu nouvellement créé, n'étant pas grevé d'une charge additionnelle, entrera tout en bénéfice dans les coffres du propriétaire, et que la terre aura plus que doublé de valeur, puisqu'elle produira par an 18,000 francs au lieu de huit. Cette remarque est fort à l'avantage des spéculations agricoles, car cette diminution effective de l'impôt est un bénéfice, argent comptant : ce qui doit entrer pour beaucoup dans les considérations d'un placement de fonds.

Cela nous conduit à faire sentir la nécessité de fixer l'impôt des terres d'une manière invariable. De là dépend l'extension des améliorations agricoles; car si l'homme intelligent se voit sans cesse harcelé par des répartiteurs minutieux, qui viennent l'attaquer dans son industrie à chacune de ses améliorations successives, il est évident que le dégoût viendra s'emparer de lui. Mais, au contraire, si, comme en Angleterre, l'impôt foncier était fixe (et il est même rachetable dans ce pays) l'espoir du gain n'aurait plus d'entraves, et favoriserait l'essor de l'agriculture dans les provinces arriérées.

On reconnaît généralement que les impôts indirects sont les moins à charge aux propriétaires, et qu'ils doivent être préférés, lorsque la perception n'en est pas trop coûteuse, et surtout

lorsque l'habitude en est prise et qu'elle ne paraît plus vexatoire. — Par l'accroissement de la fortune et par conséquent de la consommation de plusieurs départemens, les impôts indirects s'augmenteraient, et la réduction de l'impôt foncier s'effectuerait plus facilement en France : ce qui serait d'autant plus à desirer qu'une répartition inégale de cet impôt le rend par fois presque nul, et souvent presque intolérable. Plusieurs causes ont produit une variation injuste dans les premières estimations faites au commencement de la révolution. Les terres riches par leur sol, ont de tout temps été bien cultivées; et leurs produits n'ayant pas été contestés, elles ont été chargées de taxes hors de proportion avec celles des terres de qualités inférieures qui ne rapportaient qu'à peine les frais d'exploitation, mais qui, depuis cette époque, se sont améliorées par une meilleure culture. Ainsi, les terres labourables de première qualité, les prairies, les herbages et les bois qui donnaient une rente élevée, ont supporté la plus grande partie des charges publiques. Depuis que de meilleurs usages ont prévalu, dans nos provinces du Nord particulièrement, les terres à seigle sont devenues des terres à froment; les prairies artificielles ont rivalisé sans désavantage avec les prairies naturelles, et l'inégalité de la répartition de l'impôt foncier

s'est développée de la manière la plus manifeste. Pour rétablir la balance, il est nécessaire aujourd'hui d'opérer le dégrèvement en sens inverse, et de diminuer d'abord l'impôt des prés, des bois, des terrains à chenevière, etc., etc., etc., qui, n'ayant pas été susceptibles des mêmes améliorations que les terres de qualité inférieure, se trouvent aujourd'hui surchargées par des taxes trop onéreuses, proportionnellement aux valeurs nouvellement acquises. Mais, dans aucun cas, les terres améliorées, ou qui le seront un jour, ne doivent être imposées à la décharge des propriétés surtaxées : car ce serait paraliser l'industrie, l'arrêter dans son essor. C'est pour cette raison qu'en Angleterre l'impôt foncier est invariable. Les propriétaires y jouissent même du droit d'affranchir leurs propriétés, en soldant le capital de l'impôt foncier : avantage qui cependant n'est pas sans inconvénient, parce qu'un gouvernement, dans un moment d'embarras, pourrait se servir de cette ressource et manger par anticipation le capital du revenu territorial de l'État. Je suis loin d'approuver pour la France ce moyen de libération : mais que l'impôt foncier soit soumis aux révisions annuelles des répartiteurs et des contrôleurs de contributions, rien n'est moins favorable aux cultivateurs industrieux. Au contraire, en étendant le plus possible la culture raisonnée,

les impôts indirects s'élèveront en proportion des produits nets et de la valeur des fonds de terre, et remplaceront tout naturellement le dégrèvement des terres évidemment surchargées, sans que l'industrie agricole ait à se plaindre de ce surcroît de taxes qui ne l'atteint plus directement dans le résultat de ses efforts.

Il est évident que la population de la France peut s'accroître; et c'est un débouché pour son commerce que la mise en valeur de l'immense étendue de pays, à peu près inculte, que le royaume contient encore. On ne peut douter que par les améliorations de la culture depuis quelques années, et particulièrement avec la ressource des plantes à racine, nous ne soyons non-seulement à l'abri de toute famine, mais encore en état de subvenir au développement de notre population. Or rien n'accroît la richesse territoriale comme la population. Le terrain vaste fournit de lui-même une chétive nourriture à quelques individus épars: mais lorsque le sol se couvre d'habitans et qu'il vient à leur manquer, l'industrie et la main-d'œuvre, se disputent ses moindres parcelles. La terre alors produit vingt fois ce qu'elle produisait inculte; et ces bénéfices nouveaux passant de main en main alimentent le commerce qui les porte à leur valeur effective. Tous les pays riches sont populeux, et tous les pays populeux sont riches.

Cela provient de la bonne culture, des échanges multipliés, et de la nécesssité du travail dans les classes inférieures de la société : de sorte qu'il existe plus de produits de main-d'œuvre et moins de journées oisives, et le travail étant la plus grande ressource d'un État, l'accroissement de la population ouvrière doit être le premier but d'un gouvernement. Les distances moins éloignées, par le rapprochement des habitations, donnent, en outre, une plus grande valeur aux productions de la terre, parce que les transports en sont moins onéreux, tandis que la consommation est plus active. Aussi tous les États sans colonie, l'Angleterre exceptée, sont-ils plus peuplés et nécessairement plus riches que ceux qui croient l'exportation lointaine nécessaire à leur prospérité. En effet les grains ne peuvent être transportés à des distances indéfinies. Leur valeur étant trop faible, proportionnellement à leur poids, leur répartition annuelle ne peut s'effectuer avec avantage que près des champs qui les ont vu mûrir; et les pays privés d'une consommation sur place, ne peuvent se soustraire à la misère qui les attend que par les avantages d'une navigation facile et peu coûteuse. Il faut donc que, dans l'intérieur d'un pays, chaque plaine ait sa ville, son bourg, son marché nécessaire à l'activité de l'industrie agricole, et que le commerce extérieur des

départemens, ne s'exerce que lorsque les variations dans le produit des récoltes permettent les transports, dont les frais alors peuvent être couverts par un gros bénéfice sur la matière exportée. Lorsqu'on a de quoi nourrir la population, il ne faut pas s'en effrayer; elle est une source de force, de grandeur, de richesse et de prospérité. L'Angleterre depuis trente ans a vu sa population s'accroître de près de cinq millions d'habitans, et cependant les grains et les viandes ont diminué de valeur. Il est donc évident que l'Angleterre peut les alimenter, et que ce n'est que par les grands progrès de son agriculture qu'elle a pu parvenir à ce grand résultat. D'après un exemple semblable la France, avec de moindres efforts, verrait sans danger sa population s'accroître de dix millions d'habitans qui, rendus plus industrieux par la nécessité d'un travail plus assidu, porteraient le royaume à son plus grand état de force et de splendeur.

Ce ne sont point là les rêves d'un homme de cabinet qui voudrait nourrir les nations de l'air du temps, mais ce sont les calculs d'un homme attentif qui tout simplement sait, par son expérience, ce que peut produire un arpent de terre, et quels sont les bénéfices qu'on peut en obtenir par des dépenses utiles et des opérations judicieuses. C'est sans doute pour l'avenir une pensée consolante que celle de n'avoir pas à s'inquiéter

de l'accroissement de la population et d'avoir la perspective d'un siècle de repos, tandis que, si malheureusement il fallait encore des guerres et des troubles civils pour guérir l'Europe de l'espèce de pléthore à laquelle elle serait exposée par un excès de population, il faudrait lui desirer ces fléaux contagieux qui tuent, mais qui du moins n'entraînent pas avec eux les haines humaines, le carnage et les cruautés.

J'ai déjà parlé de l'utilité des défrichemens comme d'une ressource à la population future, et de la possibilité de l'emploi des troupes pour activer leur exécution. L'état des biens communaux n'est pas moins intéressant et mérite d'être examiné dans les intérêts à venir. Ces terrains souvent mauvais et quelquefois excellens, ne produisent presque rien; et, pour preuve, je puis avancer le fait suivant : Un propriétaire avait échangé quelques arpens d'excellens prés contre des friches communales qui convenaient à son habitation. Les prés qu'il cédait faisaient partie d'une pièce affermée 100 francs l'arpent. Lors de l'estimation cadastrale, cette portion de terre fut estimée 80 francs de revenu, tandis que l'autre portion, de pareille nature, dans une position entièrement semblable, et qui n'était devenue communale que depuis peu d'années, fut estimée deux francs, parce qu'elle était, disait-on, soumise à la vaine pâture. Quoi-

que cette opération des appréciateurs du cadastre soit ridicule, elle prouve toujours que la valeur des terres soumises au parcours perpétuel s'est presqu'anéantie. Des malheureux en profitent à la vérité : mais qu'on fasse entrer les indigens dans les bénéfices qui résulteraient d'un meilleur ordre de choses, personne alors n'aurait à se plaindre de la cessation de ces usages désastreux, puisque tout le monde y trouverait son profit. L'opération de la destruction des parcours communaux ne peut s'opérer à la fois, parce que l'habitude de la vaine pâture ne peut se détruire spontanément : mais on peut affermer partiellement aux habitans des communes ; on peut vendre même à des époques éloignées, et se former par là des ressources pour les malades ou les infirmes de chaque commune. On diminuerait successivement la masse de ces surfaces improductives, en intéressant à ce changement ceux qui par routine sont en opposition avec cette opération nouvelle, et l'on rendrait à la prospérité publique l'industrie des pauvres qui trouveraient du travail ou du repos dans leurs infirmités : alors le revenu des terres, aujourd'hui sans valeur, viendrait au secours des terres surchargées de taxes, en faveur des terrains oisifs ; et cela ferait le bonheur des malheureux, en tournant à l'avantage des riches.

Il serait aussi fort desirable qu'une loi protec-

trice détruisît un autre abus bien nuisible à la propriété foncière : ce sont les usages d'anciens droits de parcours que possèdent les communes et les particuliers. Si par des transactions légalement autorisées, on pouvait dégager les biens soumis à ces dévastations journalières, on rendrait un éminent service aux propriétaires. Une loi, qui fixerait un mode de partage ou de rachat des prés et des bois soumis à des droits de parcours, reproduirait des valeurs nouvelles, qui profiteraient à tout le monde, tandis que l'habitude de vagabonder sur les terres d'autrui ne sert qu'à paralyser l'industrie. Du produit que les communes rurales tireraient de ces transactions, elles pourraient en former des hospices, dont elles manquent généralement : ou, ce qui vaudrait mieux encore, elles acheteraient des lits dans les hospices déjà formés des villes les plus voisines. Il en résulterait de meilleurs soins pour les malades ; et les infirmes des campagnes y trouveraient, dans leurs vieux jours, un refuge qui ne serait plus à la charge des communes pauvres et souvent hors d'état de secourir les plus indigens.

Ce qui partout est une grande cause de la prospérité des campagnes, est le séjour des propriétaires riches sur leurs possessions. Malheureusement nous voyons diminuer journellement leurs anciennes résidences. Les châteaux tombent de

toutes parts, et les produits du sol s'expatrient souvent sans que les communes en retirent le moindre avantage. La prééminence dont jouissaient les anciens propriétaires, et la continuité de possession qui dérivait du droit de primogéniture, attachaient davantage à la glèbe les riches propriétaires des provinces, et l'on y voyait des familles sédentaires qui, sans se soucier de Paris ni des honneurs de la cour, trouvaient dans la considération dont ils jouissaient chez eux, l'équivalent des jouissances d'une ambition plus développée. Il en résultait nécessairement un grand avantage pour les campagnes et les villes de provinces, où l'on résidait l'hiver; car les capitaux avant de se déplacer définitivement circulaient avec bénéfice entre les mains des artisans et des commerçans, et les productions des pays recevaient d'eux une valeur nouvelle. Aujourd'hui l'agrément des campagnes n'est plus le même; les villes se sont dépeuplées de gens riches qui, n'y trouvant plus leur ancienne considération, quittent volontiers leur province et leur manoir, pour aller chercher à Paris la liberté, qui naît au milieu de la foule, de la diversité des plaisirs. Une seule chose peut encore rattacher les propriétaires à leurs biens-fonds, c'est le goût de l'agriculture et le sentiment de son utilité pour contrebalancer l'effet de la subdivision héréditaire des propriétés foncières qui

menace toutes les familles opulentes, anciennes ou nouvelles, d'une inévitable destruction. Un riche propriétaire foncier, qui ne sait pas accroître sa fortune, dévoue ses arrière-petits enfans au travail, si ce n'est à l'indigence. Ce n'est que par une industrie quelconque, que l'on peut aujourd'hui soutenir sa famille dans l'état social; et quand on possède des terres, il est tout simple de faire, sur ce fonds solide, usage de cette industrie. Mais on n'a généralement, en France, qu'une idée très-imparfaite des spéculations d'agriculture. On fait des essais; on croit économiser, et l'on perd du temps; on ne se résigne pas à faire des premiers sacrifices suffisans, et l'on se trouve dupe, non de l'entretreprise, mais de la manière dont on s'y prend. Cependant un propriétaire cultivateur trouve, outre ses bénéfices et l'agrément de sa résidence, une multitude de ressources. Il vit presque pour rien chez lui. Ses chevaux de luxe sont nourris sans qu'on s'aperçoive de leur consommation; les chemins de l'habitation sont toujours bons, parce que les harnois de la ferme sont employés l'hiver à leur réparation; et la propriété profite de tous ses instans perdus pour les fermiers, Presque toujours un propriétaire français, quand on lui demande s'il fait valoir, répond en rougissant :... J'y vais doucement.... Je me suis réservé cinquante arpens.... Je fais des essais.... Comme si l'on devait

regarder sa ruine comme prochaine, s'il faisait une entreprise plus étendue! Or beaucoup de spéculations profitables en grand sont absurdes en petit, et particulièrement en agriculture où l'état-major d'une exploitation de cinquante arpens, par exemple, mange indubitablement tous les bénéfices de la ferme.

Ces considérations devraient engager la timidité des gros propriétaires qui généralement, en France, s'effrayent d'une entreprise un peu vaste, et qui demande de la suite, et qui préfèrent vivre nonchalamment de leurs revenus, que de tirer parti de leur industrie personnelle, au profit de leurs familles. Les immenses capitaux dont le gouvernement dispose annuellement, encouragent cette oisiveté : 800 millions d'impôts attirent une si grande masse d'intérêts individuels, que toutes les idées ambitieuses se tournent vers un desir d'emploi, qui cependant ne peut réaliser l'espoir de fortune qu'on s'en promet : tandis que les bonifications du sol et les soins de la propriété sont aussi des sources d'estime publique et d'une prospérité constante. Si les propriétaires étaient imbus de ces vérités, leur séjour sur leurs terres deviendrait plus habituel. Des occupations agricoles remplaceraient les plaisirs forcés de la chasse et le goût onéreux des jardins de luxe. Elles conviendraient mieux à tous les âges ; et l'État retirerait de grands

avantages de cette direction d'idées! N'est-il pas étonnant que des pays étrangers importent avec bénéfice, en France, des grains et des bestiaux, malgré les frais de conduite et de transport? Cela vient évidemment de ce que nos frais de culture absorbent une trop grande partie des profits nets de nos cultivateurs : mais il n'est pas dit qu'avec une meilleure économie, nous ne puissions obtenir des résultats satisfaisans, même avec une diminution des valeurs premières qui nous permettrait à notre tour des exportations avec avantage. Or ce n'est que par l'action des gros propriétaires que l'on peut arriver à la plus grande extension des productions de la terre, par la masse de capitaux qu'ils peuvent avancer à leurs propriétés, tandis que les petits fermiers sans avances, si les denrées baissaient encore, ne pourraient jamais avec le chétif produit de leur récolte payer leurs chétifs fermages, et ces hommes découragés n'ajouteront pas une obole à la fortune de l'État.

Le plus grand encouragement à donner à ces propriétaires spéculateurs et sédentaires, est de faciliter le transport de leurs denrées et d'exciter par-là le développement de toute espèce d'industrie. Les chemins vicinaux, dont nous avons déjà parlé, sont insuffisans pour les immenses fardeaux; et les transports éloignés sont trop coûteux par leur moyen Les canaux dont le gouver-

nement s'occupe avec persévérance ne peuvent malheureusement pas, dans un pays souvent élevé, produire une activité suffisante au commerce intérieur. N'existerait-il aucun moyen de rendre plus de rivières navigables? Le moindre ruisseau coule à la mer; or ce moindre ruisseau peut fournir une longue navigation, en élevant ses bords, et en conservant ses eaux, au moyen d'écluses proportionnées à leur volume. Cependant tous nos cours d'eau sont barrés; et leurs communications naturelles, qui devraient appartenir à tout un pays comme celles des chemins publics, sont entravées de nos jours par les concessions anciennes de nos précédentes administrations. En Hollande, où les canaux abondent, on est cependant plus avare de l'eau que nous qui n'en possédons que fort peu. C'est le vent qui fait mouvoir toutes les usines de la Hollande, de manière qu'aucune communication n'est obstruée, et que les gros fardeaux n'écrasent pas les routes, qui sont maintenues dans l'état le plus parfait. Le riche village de Sardam est entouré de trois cents moulins à vent bien plus importans que nos moulins de France, et qui supléent sans doute à beaucoup de nos barrages de rivières. Les moulins à blé font tourner trois meules; les moulins à scier font mouvoir trois appareils de scies; ceux à papier suffisent à deux cuves etc.:

les moulins qui servent à l'assainissement des pays au-dessous du niveau des canaux supérieurs, élèvent à quelques pieds de hauteur un immense volume d'eau. Ces derniers pourraient servir avec bien de l'avantage au desséchement de nos grands marais. Il est à remarquer que les Hollandais n'ont pas substitué les machines à vapeur à leurs moulins; et comme le transport des charbons est facile, il est clair qu'ils trouvent encore un avantage certain à s'en servir. On peut s'en rapporter là-dessus à leur esprit de calcul et d'économie, pour être convaincu que, dans beaucoup de localités, cette sorte d'industrie pourrait être employée en France avec un grand bénéfice. — Quoique les canaux soient sans contredit préférables aux cours d'eau pour la navigation intérieure, cependant, comme le plus souvent ils sont inexécutables, il peut être utile de se confier à la pente naturelle des eaux; et, dans le cas où les communications seraient d'une haute importance, le gouvernement fera bien d'opérer, sauf indemnité, la destruction des barrages qui s'opposeraient à la circulation des productions d'une vaste étendue de pays. Le vent est un moteur à bon marché qui peut servir à l'approvisionnement des contrées les plus populeuses. Il serait donc à desirer que le mécanisme des moulins fût mieux connu parmi nous, et le gouvernement ne peut

trop propager en France ces inventions utiles consacrées par l'expérience, et qui produiraient au royaume des valeurs d'une création nouvelle. Une fois tranquilles sur nos approvisionnemens, on pourrait successivement entreprendre de dégager tous les cours d'eau de quelque importance ce qui pourrait suppléer aux canaux dont l'exécution serait impraticable ou trop onéreuse. En diguant et barrant de petites rivières, on pourrait sans doute obtenir plusieurs communications intérieures, et le gouvernement ne manque pas d'hommes en état de tirer parti de notre situation. Mais il faudrait, à l'exemple de l'Angleterre, que ces hommes du métier fussent mieux encouragés qu'ils ne le sont, lors de la réussite de leurs entreprises. Les récompenses pécuniaires et nationales n'ont pas le seul mérite d'encourager l'ingénieur ; elles le désignent encore comme digne de la confiance des spéculateurs, qui voudraient lui confier des travaux particuliers. Trois ou quatre hommes d'un grand mérite ont suffi pour diriger la plus grande partie des grands travaux de l'Angleterre, parce qu'on était certain qu'ils joignaient l'expérience à la théorie, et qu'on s'adressait avec confiance à l'homme désigné par la reconnaissance publique. Si, comme on le voit chez nous, le salaire de l'ingénieur est la seule récompense de ses travaux, son intérêt n'est pas

que l'entreprise s'achève avec rapidité. Tous nos travaux, en France, sont exécutés avec une grande perfection, parce que cette belle exécution flatte l'amour propre de l'auteur : mais il n'est pas aussi constant que les travaux s'exécutent toujours avec toute l'économie et la rapidité desirables.

Pour subvenir à toutes les dépenses que doit entraîner un nouveau système de navigation intérieure, il est nécessaire de diriger des fonds vers cette partie qui, depuis la perte de nos plus belles colonies et de la prééminence de notre commerce extérieur, est devenu pour nous de l'intérêt le plus majeur. La marine doit recevoir une organisation relative à notre situation nouvelle; maintenir un état de quarante vaisseaux de ligne, tandis que nous n'avons pas le nombre d'hommes suffisans pour les équiper, même en y comprenant les matelots d'eau douce, me semble provenir d'une vanité nationale trop onéreuse et mal calculée. Ce n'est pas le matériel de la marine qu'il est le plus essentiel de conserver; c'est le moral. Ce sont des officiers instruits et des matelots navigateurs qu'il est utile de se réserver et d'encourager : sans cela tout notre matériel est à jamais insuffisant. Je sais que l'esprit militaire d'un corps d'officiers de mérite est difficile à manier : mais si, dans un changement d'organisation, la marine royale se rapprochait du but de la marine marchande : s'il

pouvait exister entre elles une alliance qui permît que les frais d'une flotte royale tournassent au bénéfice du commerce, les officiers qui pourraient y trouver des avantages pécuniaires devraient-ils concevoir une sorte d'humiliation à se prêter aux circonstances impérieuses qui rendent inévitable une organisation moins onéreuse, en temps de paix? Des écoles excellentes répandent les théories : mais l'habitude de la mer est nécessaire pour faire de bons marins; et je ne vois pas que des destinations commerciales pussent offenser aujourd'hui des officiers de marine à qui, sans cela, l'habitude de la navigation manquera nécessairement. Nous voyons en Angleterre des vaisseaux armés (ceux de la compagnie des Indes) qui trafiquent, et dont les équipages sont tous formés pour la guerre : tandis qu'un jour de combat, des matelots non habitués à la mer pourraient à peine résister à son agitation. Je ne me dissimule pas que la réorganisation de la marine ne souffre des difficultés peut-être insurmontables, et je suis loin d'être en état de traiter en détail une matière aussi compliquée. Mais je pense du moins qu'il est facile de supprimer nos quarante vaisseaux de ligne qui ne sortent pas de nos ports; et de cette économie en attribuer une partie à notre marine légère, une autre au développement de notre commerce intérieur, et la

troisième au soulagement de nos colonies existantes, dont l'état mérite l'attention la plus inquiète de la part du gouvernement.

Dans le rapport de M. de Saint-Cricq sur les douanes, il établit que, malgré quelques légers avantages faits à nos colonies, elles ne peuvent fournir le sucre à la consommation de la métropole, qu'avec une perte très-considérable, d'après le cours actuel de cette denrée. Il devient par là presqu'évident que nos îles, qui jadis nous ont servi de fabrique à sucre, sont aujourd'hui sans utilité pour nous, comme leur industrie est sans bénéfice pour elles. Plusieurs causes ont détruit leur prospérité : la plupart des propriétaires, en partie ruinés, n'ont peut-être pu suivre les progrès des colonies étrangères; la culture des terres, autrefois neuves et si fertiles, n'a peut-être pas été suffisamment variée pour en obtenir constamment d'immenses productions : les lois d'hérédité française ont peut-être subdivisé des établissemens ou paralysé leur essor, en leur retirant des capitaux nécessaires à leur prospérité; l'abolition de la traite des noirs enfin, en diminuant les ressources de la main-d'œuvre, a sans doute aussi diminué les profits nets de la culture et de la fabrication. Le fait est qu'aujourd'hui nos colonies nous sont onéreuses. Ainsi nous nous trouvons dans une situation singulière : nous conservons des colonies pour

protéger un commerce qui puisse alimenter notre marine, et nous avons une marine qui nous coûte 68 millions, pour nous conserver des colonies qui nous sont onéreuses. C'est là de fort mauvaise économie. Aussi n'est-ce pas sous le rapport des bénéfices que nous devons considérer aujourd'hui nos anciennes possessions : les colons sont des français, et il ne peut être mis en question de les traiter en étrangers. Nous devons les aider; et c'est encore par la diminution des dépenses de la marine que nous pouvons y parvenir : car quoiqu'on en dise, si les vaisseaux qui sont destinés à pourrir dans nos ports, ne contribuent en rien à la fertilité de nos colonies, les fonds destinés à les créer et à les entretenir pourraient sans contredit être employés bien plus utilement.

On parle encore beaucoup de l'influence de nos colonies : elles sont, dit-on, un débouché constant à nos denrées et à nos manufactures. Mais de quelle importance est ce débouché? C'est ce qu'il est très-intéressant d'établir matériellement. La Martinique a 90 mille habitans, la Guadeloupe environ 120 mille, Cayenne près de 20 mille : sur ces 210 mille âmes de population, sont compris les noirs pour 160 mille au moins, et l'on sait que les nègres esclaves ne consomment pas de productions de France. Ainsi cet immense débouché, pour la conservation duquel

nous maintenons une flotte qui nous coûte 68 millions par an, est une population consommatrice de 50 mille âmes : voilà la vérité presque dans sa nudité. D'après cela ne paraîtra-t-il pas absurde de considérer notre état colonial comme formant une branche commerciale d'une telle importance qu'on doive compromettre pour elle les intérêts les plus directs de la métropole?

Il serait plus généreux et plus juste de rendre à nos îles la liberté du commerce, et de les considérer comme entrepôt, puisqu'il paraît prouvé que la culture ne peut plus être pour elles une source unique de prospérité. Nos marchandises françaises y trouveraient peut-être des acquéreurs qui les répandraient sur le continent américain, et le bénéfice des douanes serait remplacé par les réductions qui résulteraient de ce nouveau système.

Il paraît évident, d'après le rapport de M. le directeur général des douanes à la chambre des députés, que les îles ne peuvent plus fleurir par leurs sucreries; le calcul des pertes sur le prix de fabrication est trop élevé pour pouvoir être rétabli sans devenir une charge trop pénible pour les consommateurs, sans encourager la contrebande et sans diminuer les consommations. Cependant plusieurs manufactures de sucre indigène mettent leurs productions sur nos marchés, sans redouter

la concurrence du prix des sucres exotiques, et si le gouvernement, par des droits convenables, maintenait la valeur de cette denrée de manière à favoriser les spéculateurs français, nous parviendrions peut-être un jour à nous dégager d'une partie de l'énorme impôt que nous payons à toutes les Indes. Le café, le coton et les épiceries dont la culture ne peut s'acclimater en France, seraient encore pour nos colonies une ressource imposante qui, jointe à l'extension de leur commerce, pourrait encore les maintenir dans l'heureuse existence qu'elles ont le droit d'attendre de la mère-patrie, tandis que l'agriculture, qui n'attend pour se développer que du mouvement et des capitaux, trouverait dans la fabrication du sucre de betterave une nouvelle source de bénéfices importans.

On ne peut nier que le système de prohibition que les puissances s'imposent respectivement, ne complique tellement aujourd'hui les calculs du commerce extérieur, qu'on peut admettre comme probable qu'un jour ces résultats seront presque illusoires. C'est donc bien le moment de nous convaincre que les échanges entre trente millions d'individus peuvent suffire à notre industrie, qui trouvera toujours plus de débouchés, en proportion du plus d'aisance de la masse de la nation. C'est ici l'occasion de rappeler l'idée d'un anglais auquel on faisait l'éloge de notre ancienne

situation coloniale, et qui répondit que Saint-Domingue ne produisait pas à la France autant de bénéfice que le commerce de ses œufs. — En effet, si l'on considère que toutes les chaumières de toutes les parties du royaume produisent des œufs, que sur tous nos marchés ces échanges d'un objet de si peu de valeur se renouvellent si rapidement et si généralement, on reconnaîtra que le commerce sans cesse renouvelé de cette denrée doit finir par être d'un intérêt majeur. Il est vrai que son influence est moins palpable, et que de beaux vaisseaux chargés de riches cargaisons jettent un bien plus grand éclat : mais les bénéfices qu'on retire de ceux-ci se concentrent sur un petit nombre d'individus : le petit commerce, au contraire, pénètre dans les chaumières et les enrichit. Or cette aisance de la chaumière rentre immédiatement dans l'intérêt du commerce; car si l'on parvient à faire dépenser 10 fr. par an de plus aux vingt-cinq millions d'habitans forcés de vivre en partie de leur travail ou de leur industrie, il en résulterait un surcroît de consommation de 250 millions qui, sans doute, équivaudrait à tous les avantages que nous pouvons encore espérer de nos colonies.

Mais cette aisance de l'intérieur, à laquelle j'engage le gouvernement à prendre le plus vif intérêt, nuira-t-elle en rien à nos exportations?

Sera-t-elle une cause de ruine pour nos spéculations lointaines? Au contraire, une meilleure culture de nos champs nous obtiendrait à plus bas prix des productions plus susceptibles d'exportation, et je crois devoir appuyer sur cette idée. Un de nos agronomes les plus distingués a prouvé que, suivant l'ancienne routine de l'assolement triennal où la terre restait une année entière sans culture, pour que les fermiers retirassent quelques bénéfices de leurs avances et de leurs travaux, il fallait que le prix de l'hectolitre de froment fût de 25 fr. Aujourd'hui, par une plus judicieuse économie de temps et de travail, un cultivateur peut fonder un gain très-raisonnable en livrant son grain à 17 fr. Il en est de même de toutes les cultures : on peut diminuer le prix des denrées par un travail mieux réfléchi, sans perte d'aucun bénéfice, et cette diminution des valeurs produites pourrait singulièrement accroître la masse de nos exportations.

Les gouvernemens n'ont cependant jamais considéré sous ce point de vue l'importance de nos améliorations intérieures. Tous les grands sacrifices ont été faits exclusivement en faveur du commerce extérieur au lieu même de l'exportation, sans être jamais inquiété de l'état intérieur de nos provinces, dans l'intérêt de la production. Les dépenses d'un seul de nos ports de

mer cependant auraient suffi sans doute à régénérer de vastes pays apauvris par un long abandon. Ces masses de capitaux employés à porter le sol à sa plus grande fertilité, ne seraient jamais anéantis, tandis que l'utilité de nos ports est aujourd'hui bien incertaine, proportionnellement aux sommes immenses absorbées par leur construction et leur entretien. Et peut-on dire que ces sommes ayent eu la destination la plus favorable à notre commerce extérieur? Non : le bas prix des objets d'exportation est la cause principale de sa prospérité. Toute l'influence des gros vaisseaux de la marine royale échouera devant cette condition première à laquelle cependant, sans l'accroissement de l'économie agricole, il est impossible de prétendre. Les commerçans cependant ne voient en général que l'objet immédiat. C'est le débouché de la production qu'ils réclament, et pour lequel ils demandent protection; tandis que c'est dans le prix modéré de tous les objets d'échange qu'ils pourront trouver des bénéfices constans et assurés. Cet enchaînement de l'intérêt agricole et commercial, lorsqu'il sera plus généralement compris, (et ce moment n'est plus éloigné, je pense,) dirigera sans doute les vues futures des hommes d'État, et le bien être des provinces centrales du royaume en sera le résultat inévitable.

Mais il faudrait une grande suite dans un gouvernement pour parvenir à ramener, par un judicieux système de dépenses publiques, quelques provinces à de meilleures habitudes, et à les diriger vers cet esprit d'amélioration qui, dans quelques pays, développe ostensiblement la fortune nationale. Les longs règnes et les ministères prolongés peuvent seuls produire d'excellents résultats, parce que l'incertitude nuit au succès des plans les plus judicieux, et que des hommes, qui se trouvent momentanément à la tête des affaires, ont trop d'occupations journalières, pour méditer un ordre de choses qui s'écarterait de la routine de leurs bureaux. Lorsque de nos jours plus de deux cents ministres, depuis trente ans, ont été vus à la tête des différentes parties de l'administration, on ne peut raisonnablement, leur demander un compte sévère du bien qu'ils auraient pu faire à leur pays. Ce n'est que lorsqu'une grande prépondérance est acquise, soit par le temps, soit par des talens reconnus, qu'un homme d'État peut se livrer à de vastes pensées, qui, sans ces conditions, ne seraient pas même admises. Il faut préalablement songer à la sécurité de la place, et le plus souvent on ne peut la consolider qu'en maintenant la marche uniformément établie par une série d'hommes d'État insuffisans.

Il serait donc très-hasardeux de compter avec

trop de confiance sur l'appui du gouvernement le mieux intentionné, pour attendre entièrement de lui la bonne direction à donner à l'industrie agricole et manufacturière. Mais les particuliers peuvent toujours agir individuellement dans la ferme confiance, que l'opulence intérieure sera plus tôt ou plus tard, le but des hommes d'État présens, ou à venir, et que le centre de la France reprendra son rang dans la prospérité générale du royaume. Or si les capitalistes ne cherchent qu'un placement de fonds, ils trouveront l'emploi de leurs capitaux dans l'acquisition de biens-fonds qui naturellement, tendent à s'améliorer; et s'ils cherchent des objets de spéculation et qu'ils veuillent agir avec des principes d'ordre et d'économie nécessaires au succès de tous les genres d'industrie, ils trouveront dans le bas prix des terres et dans le développement des ressources de l'agriculture moderne, des moyens de doubler leurs revenus, et par conséquent, la valeur de leurs acquisitions. C'est donc avec toute confiance que j'engage, je ne dis pas les spéculateurs aventuriers, qui veulent en six mois s'enrichir ou se perdre; mais les pères de famille prévoyans à diriger leurs épargnes vers des provinces abandonnées, qui ne demandent que l'œil des propriétaires et la puissance de l'or, pour compter encore parmi les pays les plus fortunés : la répartition plus uni-

forme de capitaux et d'industrie, qui résulterait de cette direction d'idées, y ramènerait l'aisance : la population et la consommation s'accroîtraient proportionnellement et la prospérité du centre offrirait des débouchés puissans et immuables au commerce général de toutes les parties du royaume.

S
463
H3

Biological
& Medical

Harcourt, Claude Emmanuel, vicomte d'

Réflexions sur l'état agricole et commercial des provinces centrales de la France

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

ERINDALE COLLEGE LIBRARY

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY